MAISON D'ENFANTS SAMUEL VINCENT

AUSIRIS
services - ingénierie - ressources

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

www.samuelvincent.fr

SOMMAIRE

P 4 Le mot de la Direction

P 7 La Maison d'Enfants dans l'Association : Organisation politique et fonctionnelle

P 9 La Maison d'Enfants présentation

P 10 Activité 2019

P 11 La Villa Nîmes Saint Césaire

P 15 Nîmes Est

P 20 Nîmes Ouest

P 24 Le Mireille - Vauvert

P 26 L'Arlésienne - Vauvert

P 31 Le Service d'Accueil Pour Adolescents (SAPA)

P 34 Le Service d'Aide aux Jeunes Majeurs (SAJM)

P 37 Les services supports

P 38 La fonction tutorale

Les services éducatifs

Service d'accueil de jour de
Nîmes Ouest
12 Rue Bassano 30000 NIMES

Service d'accueil de jour de
Nîmes Est
6-8 Rue Lahaye 30000 NIMES

Service d'hébergement de
La Villa Nîmes Saint Césaire
193 chemin du Grand Champs
30900 NIMES

Service pour adolescents
S. A. P. A.
27 rue de Saint Gilles
30000 NIMES

Service d'Aide aux **Jeunes Majeurs**
27 Rue de Saint-Gilles 30000 NIMES

Service d'hébergement
Le Mireille
Bât 5 - 572 rue du Moulin
d'Etienne
30600 VAUVERT

Service d'accueil de jour de
Les Gardians
30220 Aigues Mortes

Service d'accueil de jour de
L'Arlesienne
La Mireille Bât 3
572 rue du Moulin d'Etienne
30600 VAUVERT

LE MOT DE LA DIRECTION

Chaque année, je commence mon mot en exprimant que l'année a été particulièrement exceptionnelle, et chaque année, je formule le vœu que la prochaine soit meilleure, plus douce et plus sereine nous permettant de reprendre souffle.

Simplement, j'ai conscience aujourd'hui et en particulier depuis que je suis là, que considérer la richesse d'une année c'est aussi la regarder dans toute sa complexité, et force est de constater que travailler à Samuel Vincent et à AUSIRIS est une véritable aventure trépidante et surprenante, laquelle chaque jour amène son lot de surprises, de joies et parfois de désagréments… la vie est ainsi faite, et la vie professionnelle aussi.

Quand je regarde dans le rétroviseur, je concède que 2019 a été particulière à gérer. L'année 2018 ayant été délicate conjoncturellement sur le plan budgétaire, nous avons œuvré durant l'année 2019 pour redresser la situation financière ainsi que le niveau d'activité.

Sur le plan financier, je suis encore une fois impressionné par l'évolution de la situation de cette année 2019 avec un point de départ et un contexte particulièrement complexe et de multiples défis à relever au courant cette année.
Nous nous sommes retrouvés avec de nombreux évènements exceptionnels à gérer en début d'année : ce fut la fin de collaboration avec la RRH récemment recrutée, puis les départs précipités du directeur adjoint et d'une chef de service sur AN-CA, ainsi que le départ d'une autre chef de service sur Samuel Vincent avec des périodes de temps de vacation de poste relativement long avant d'avoir pu retrouver les équipes au complet.

Ces moments de crise passagère ont toutefois pu être transformés en véritables opportunités et nous ont permis de transformer nos organisations et de resserrer nos liens. Cette situation nouvelle a entrainé un certain nombre d'ajustements rendus nécessaires par ces mouvements importants de personnel à des postes fondamentaux. Les multiples départs à Samuel Vincent et AN-CA auxquels se sont ajoutés des problèmes de santé rencontrés par l'équipe de direction ont particulièrement fragilisé nos organisations. Nous avons fait notre possible pour mettre en œuvre les moyens visant à y faire face.

Je remercie tout particulièrement le conseil d'administration pour son soutien et l'équipe de direction pour la solidarité, la mobilisation et la force de travail dont elle a fait preuve.

Je veux encore ici féliciter et remercier du fond du cœur le Directeur Adjoint, Michel Couvreur, collègue et ami qui a, malgré ses soucis de santé, repris au pied levé la direction adjointe en intérim de la maison d'enfants Samuel Vincent dans une période difficile et très agitée. Je l'en remercie chaleureusement. Il a réussi, avec l'équipe des chefs de services, à remobiliser les équipes autour des différents projets de la maison d'enfants avec en particulier la nouvelle articulation des lieux d'hébergement avec des studios pour adolescents et le service des assistants familiaux.
Nous avons réussi à piloter l'ensemble des établissements et services avec l'aide de chacun en mettant à profit cette période de crise afin de nous redonner un nouvel élan et ainsi nous permettre la poursuite des objectifs et le développement de l'association.
Si l'équipe de direction est désormais au complet, une certaine patience aura été nécessaire puisque le choix porté en novembre 2019 sur la candidature de David PAYAN incluait qu'il puisse nous rejoindre qu'à partir d'avril 2020 seulement. Cette jonction jusqu'en avril a nécessité le concours et l'engagement d'un certain nombre d'entre vous.
Je remercie encore chacun d'entre vous pour avoir contribué à soutenir nos services et nos actions pendant cette période.

Nous avons aussi rencontré début 2020 une situation très particulière avec la pandémie du COVID 19 qui nous a demandé un travail de tous les instants afin de garantir la sécurité sanitaire de tous. Cette situation a été très difficile à gérer ; je suis ravi que nous puissions aujourd'hui nous retrouver pour notre AG dans des circonstances spécifiques, certes empruntes de distanciation physique et de gestes barrières qui nous limitent dans *notre envie de convivialité mais révélatrice de notre plaisir d'être ensemble.*

Vous verrez au travers de tous les écrits portés à votre connaissance par les éducateurs et par les équipes de Samuel Vincent de la qualité et du nombre important d'accompagnements et de tous les engagements de chacun que cela représente pour les enfants à Samuel Vincent.

Merci à vous tous pour ce travail d'orfèvre.

L'Association Samuel Vincent a, en 2019, non seulement poursuivi ses actions mais aussi renforcé et diversifié ses engagements et son développement à tous les niveaux. Cette dynamique, c'est l'âme de Samuel Vincent et c'est sa très grande force.

Nous pouvons donc être à la fois fiers de nos bilans d'activité et reconnaissants vis-à-vis de chacun, salariés, bénévoles et membres de l'association pour avoir contribué à la réussite de tous ces projets.

…/…

J'en profite pour remercier les membres du Conseil d'Administration qui offrent avec fidélité, leur temps et leurs réflexions lors de nos conseils d'administrations. Je tiens à remercier tous les acteurs de l'association, ceux qui sont partis vivre d'autres aventures après avoir donné beaucoup de leur temps à notre association, ceux qui nous ont rejoints récemment et ceux qui sont encore là après plusieurs années d'investissement personnel. C'est ensemble que nous écrivons les pages de notre avenir et c'est ensemble que nous allons consolider nos constructions pour contribuer à rendre meilleur l'avenir des jeunes et moins jeunes accueillis et accompagnés par l'ensemble de nos établissements et services.

Notre association continue d'année en année à :

- Développer sa capacité à s'adapter aux nouvelles situations pour répondre aux besoins des personnes, enfants et leurs familles ainsi qu'aux appels des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et de nos différents partenaires.
- Défendre une vraie qualité de travail avec des équipes de professionnels toujours en action, en formation en se professionnalisant mais aussi en essayant de se renouveler dans les accompagnements des enfants et leurs familles.
- -S'ajoute à ces points forts, une conviction personnelle qui est aussi celle de notre association : l'importance, en termes de valeur et d'humanité, de la solidarité et de l'efficacité autour de notre cœur de métier.

Les équipes, les cadres, le Conseil d'Administration, l'ensemble de nos structures sont forts de cet esprit de collaboration et de partage des compétences. Je pense que les interactions entre services et la transversalité de notre travail sont ainsi des axes de développement à poursuivre.

Si je relève que l'association Samuel Vincent peut rencontrer des perturbations liées parfois à une crise de croissance trop rapide, je continue à m'appuyer sur une volonté résolument optimiste : **Ensemble**, nous serons toujours plus forts en développant des actions au service de la prévention, du soutien, de l'accueil et de la prise en charge des enfants.

C'est le savoir-faire professionnel des équipes, mais aussi l'engagement des bénévoles qui permettent que nous soyons au service de cette noble cause.

C'est là notre mission, c'est là notre dynamique ! Je souhaite que nous continuions sur cette voie en gardant une espérance forte en notre capacité de résilience, permettant de faire évoluer les différentes situations ou les difficultés rencontrées, en énergie renouvelée d'espoir, de joie et d'enthousiasme….

Les 45522 journées effectuées en 2019 représentent autant de petites pierres qui vont permettre aux jeunes que nous accueillons, de grandir chaque jour un peu plus.

S'il nous fallait retenir un seul mot pour cette année, ce serait celui de **la consolidation.** Car toutes ces pierres que nous posons, viennent consolider les fondations de nos constructions et préparent celles à venir.

En faisant le tour de nos établissements, nous ne pouvons que constater que nous avons, année après année, consolidé, renforcé, embelli, adapté nos locaux, renforcer nos moyens nous permettant de toujours faire plus au bénéfice des enfants, aux besoins des enfants : c'est une vraie consolidation de nos fondations et un renforcement de nos moyens qui nous permettent d'aller de l'avant.

Reste maintenant à trouver un nouveau bâtiment ou villa pour le service de Vauvert afin qu'il puisse offrir une meilleure qualité d'accueil pour les enfants à l'image de la Villa de St Césaire… C'est un nouveau projet pour l'avenir de ce site en prenant le temps qu'il nous faudra pour en trouver les moyens.

Le temps est nécessaire pour penser, fortifier, éprouver et surtout consolider les projets que nous voulons voir éclore. Pour les jeunes aussi, il faut du temps pour les voir se développer, s'épanouir et grandir.

Chaque individu est unique, assemblage d'affection et de désaffection, de vécu, de traumas, d'interaction… C'est avec ces expériences, bonnes et mauvaises, agréables ou désagréables, que chacun se construit.

Du temps, nous en avons tous besoin.

Du temps pour l'institution, mais également pour les salariés afin qu'ils puissent travailler dans la durée avec un véritable engagement au service de nos missions. C'est ce temps, de la consolidation de chacun dans ses fonctions, qui forge la pierre sur laquelle nous allons pouvoir nous appuyer pour construire l'avenir de notre association.

J'aimerais ici remercier en particulier le Président, Pierre Gibert, qui pendant les 12 ans de ma direction à Samuel Vincent, m'a accompagné dans toutes les décisions et orientations politiques et stratégiques avec l'engagement et le soutien de tous les administrateurs dans la gouvernance de l'association.

Ce binôme Président/Directeur a été pour moi une période forte en échanges, en partages et en amitiés à la fois sur les plans professionnel et personnel. C'est le jour de son anniversaire aujourd'hui et nous célébrons aussi plus de 20 années d'engagement personnel au service de l'association.

Je tiens à saluer son engagement, sa persévérance, sa pugnacité et surtout sa capacité de pilotage des projets entre autres architecturaux, lesquels ont permis à Samuel Vincent de bénéficier de bâtiments de plus en plus opérationnels dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité au service des enfants et familles. Je tiens encore à le remercier d'avoir piloté tous ces projets immobiliers mais surtout de m'avoir toujours fait confiance et épaulé dans toutes les circonstances.

Je crois que le Meilleur Hommage que nous puissions faire à notre Président Pierre Gibert, c'est reconnaitre qu'il a pu et su, grâce à son métier, son engagement et sa passion permettre à Samuel Vincent d'asseoir ses fondations afin d'en poursuivre son développement et son aura au service de l'enfance.

Merci à lui et comme le disait Antoine de Saint-Exupéry :

« Être un homme, c'est sentir, en posant une pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».

Le Directeur Général
Andrew SNITSELAAR

ORGANISATION POLITIQUE ET FONCTIONNELLE

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT

Les missions de l'association Samuel Vincent s'inscrivent, et sont issues des statuts de l'association et des références déontologiques de l'action sociale ainsi que des textes fondateurs du secteur : de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Constitution française, la convention des droits de l'enfant (1989), le code civil, le code de l'action sociale et des familles, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et dans le cadre du schéma départemental du Gard, de l'enfance, de l'adolescence et de la famille (2005/2010) et dans le respect de la charte départementale définissant les modalités d'accueil des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance du Gard.

Réflexion, adaptation, proposition, innovation, création

- Soutenir et développer les actions en direction de la prévention primaire, notamment dans le domaine de la petite enfance.

- Développer des actions qui concourent à la mise en place de réponses qui prennent en compte l'évolution des besoins rencontrés par les familles (nouvelles formes de parentalité, isolement des familles, évolution des conditions de travail des parents) et des incidences que ces évolutions ont sur le développement des enfants, les relations parents-enfants, etc….

- Apporter un soutien éducatif, psychologique et matériel aux mineurs, et à leurs familles, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. L'association contribue ainsi à la protection des mineurs.

- Construire des actions en partenariat avec d'autres dispositifs publics ou associatifs, afin d'apporter une cohérence de réponses sur un territoire géographique et de maîtriser les dépenses par la mutualisation des moyens humains et techniques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom Prénom	Qualité au sein du CA
BENEZET Olivier	Secrétaire
BROQUIERE Colette	Membre du Conseil
CARREL François	Membre du Conseil
GIBERT Pierre	Président
GOUDARD André	Membre du Conseil
GOUDARD Nadia	Secrétaire Adjoint
GOUJON Olivier	Vice Président
LEJEUNE RAMOT Catherine	Membre du Conseil
MIRLO René	Trésorier
NEGRE Roland	Trésorier Adjoint
ODET Jacky	Membre du Conseil
PENCHINAT Vincent	Membre du Conseil
PUJANTE Eric	Membre du Conseil
QUESSADA Marie-Pierre	Membre du Conseil
QUET Colette	Membre du Conseil
RUBIN Adèle	Membre du Conseil
SILHOL Françoise	Membre du Conseil
STATFORD Catherine	Membre du Conseil
TAMAI Philippe	Membre du Conseil
TRICOU Jean-Claude	Vice Président
VAZIA Jean-Paul	Membre du Conseil

EN 2019,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU DE SAMUEL VINCENT COMPREND

21 MEMBRES ACTIFS

LES ADMINISTRATEURS DELEGUES

Nom Prénom	Département
BENEZET Olivier	Prévention Spécialisée / Médiation
GOUDARD Nadia	Petite Enfance
ODET Jacky	Actions Sociales Spécialisées
QUESSADA Marie-Pierre	Pédagogique
TRICOU Jean-Claude	Socio éducatif et culturel

En 2019,
le Conseil d'Administration s'est réuni les
- 07 Février
- 18 Avril (*CA commun ANCA / Samuel Vincent)*
- 16 Mai
- 01 Octobre
- 17 Octobre *(CA commun ANCA / Samuel Vincent)*
- 28 Novembre

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 27 Juin 2019

En 2019,
l'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le
- 27 Juin

En 2019,
la Commission Finances s'est réunie les
- 15 Avril
- 14 Octobre

En 2019,
Le séminaire de rentrée commun ANCA / AUSIRIS / SAMUEL VINCENT / COSTE / CPEAGL a eu lieu le 22 Novembre

Organisation Interne

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'Association, il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer l'Association. A titre d'exemple, il vote les budgets de fonctionnement des établissements à soumettre aux autorités de tarification et de contrôle, impulse toutes démarches visant à améliorer l'accompagnement des usagers aux regards des valeurs et des missions de l'Association et il approuve les projets d'Établissements ou des Services ainsi que les règlements de fonctionnement de chaque établissement.

La Maison d'Enfants à Caractère Social

Capacité d'accueil autorisée en 2019 :

113 mineurs

22 majeurs

La Maison d'Enfants dispose également d'un **Service d'Accompagnement de Jeunes Majeurs ;** Le SAJM accueille des jeunes majeurs de 18 à 21 ans dans le cadre des aides au jeune majeur contractualisées avec l'ASE du Gard.
Cet accompagnement global se fait à partir du logement mis à disposition des jeunes accueillis.

L'ensemble des services est ouvert 24 heures sur 24 et fonctionne 365 jours par an.

David PAYAN
Directeur Adjoint

L'aide éducative portée en direction de l'enfant et de sa famille s'inscrit dans le cadre de **mesures** administratives ou judiciaires et s'organise à partir de **modalités** d'intervention définies.

- L'hébergement : Administratif ou judiciaire, il peut être permanent ou séquentiel, et mis en œuvre sur un collectif, en studio, en F.J.T. Depuis septembre 2018, l'hébergement peut avoir lieu chez un Assistant Familial.
- Le S.A.P.M.N. Administratif ou judiciaire, le S.A.P.M.N prévoit : un accueil de l'enfant à la journée, une intervention au domicile et auprès des parents (soutien à la parentalité), un hébergement ponctuel en cas de nécessité.
- L'accueil de jour. Il s'agit d'une action éducative en direction de l'enfant (mesure administrative).
- L'Aide Éducative à Domicile Renforcée (AED-R) : Mesure administrative qui prévoit une intervention au domicile (soutien, conseil) et une action en direction de l'enfant.
- L'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO-R): Mesure judiciaire avec des interventions similaires à celles de l'AED-R.

Les services pour mineurs sont implantés dans des quartiers des villes de **Nîmes**, **Vauvert** et sur la commune **d'Aigues Mortes**. Ils interviennent également sur la commune de **Sommières** et sur le secteur de **la Vaunage**.

Par des prises en charge très individualisées, ils permettent d'accompagner **113 garçons et filles** âgés (sauf exception) de 5 à 18 ans.

Accueillent les bénéficiaires des services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Gard, sous l'égide d'une convention passée avec le **Conseil Départemental du Gard**.

Dans le cadre de sa participation aux missions de prévention des inadaptations sociales et de protection de l'Enfance, la Maison d'Enfants s'efforce de proposer un soutien et des modes opératoires qui tiennent compte à la fois de l'environnement familial et social de chaque enfant (école, médecin de famille, loisirs…) et de l'évolution de sa situation familiale.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE LA MECS

CHIFFRES

SUIVI DES JOURNÉES 2019

	Nombre de places autorisées	Nombre de journées théoriques	Nombre de journées réalisées 2019	Nombre de journées hors département 2019
INTER	30	10 950	8380	98
ACCJR	5	1 624	255	
AEMO-R	24	8 760	7642	
AED-R	12	4 380	3649	
SAPMN	35	12 775	13980	
SAPMN SOMMIERES	7	2 555	2159	
MAJEURS	**22**	**8 030**	**9457**	429
TOTAL	**135**	**49 074**	**45522**	527

LA VILLA NÎMES SAINT CÉSAIRE

1- ANALYSE QUANTITATIVE

Le service de la Villa Nîmes Saint-Césaire situé 193 chemin du Grand Champ, est principalement dédié à l'accueil en hébergement de 8 enfants, âgés de 3 à 18 ans.

Cette année, nous avons diversifié les accueils en hébergement à partir de 2 studios situés au sein du village de Saint Césaire, à proximité de la Villa, destinés à la prise en charge de 2 grands adolescents.

En fonction des situations particulières (continuité des prises en charge lors d'un changement de modalité, proximité immédiate du domicile familial), ce service peut être mobilisé pour des prises en charge en SAPMN, AEMO Renforcées ou en Accueil de jour.

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
HEBERGEMENT JUDICIAIRE	9
HEBERGEMENT ADMINISTRATIF	1
SAPMN ADMINISTRATIF	1
SAPMN JUDICIAIRE	3
ACCUEIL DE JOUR	0
AED RENFORCEE	0
AEMO RENFORCEE	0
TOTAL PAR MESURE	**14**
MOINS DE 6 ANS	3
DE 6 A 10 ANS	1
DE 10 A 15 ANS	4
PLUS DE 15 ANS	6
FILLES	6
GARCONS	8
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	8
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	1
PROVENANCE HORS DEPARTEMENT	1
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H A	54
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H J	246
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	212
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	274
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS AUTRE SERVICE (chgt)	0
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	2
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	0
CHANGEMENT MODALITE H VERS SAPMN	1
CHANGEMENT MODALITE H VERS AJ	0
CHANGEMENT MODALITE H VERS AEMO	0
CHANGEMENT MODALITE H VERS AED	0
PEC MEDICO SOCIALE (IME, ITEP…)	0
PEC DE SOINS (orthophoniste, CMPEA…)	9

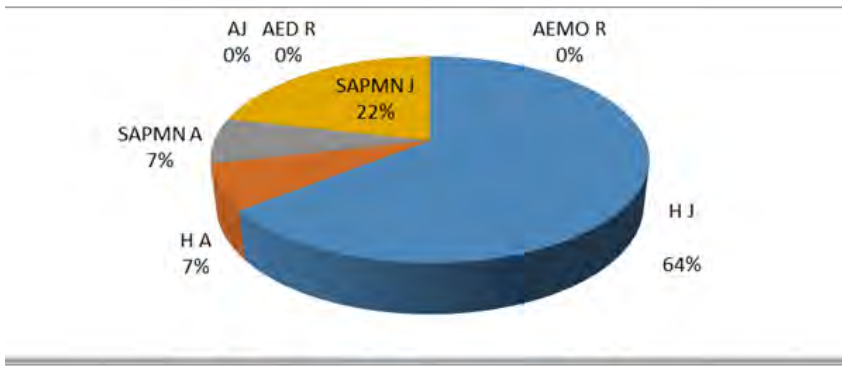

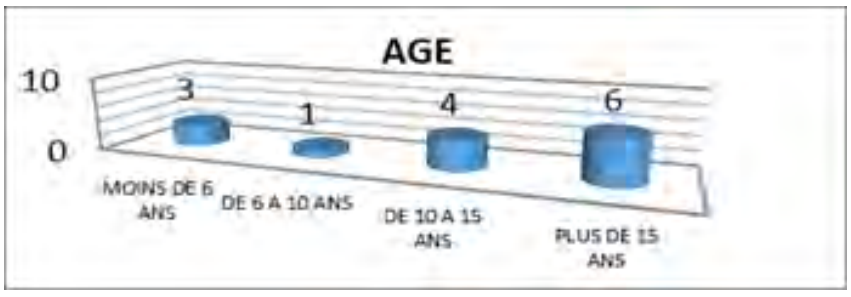

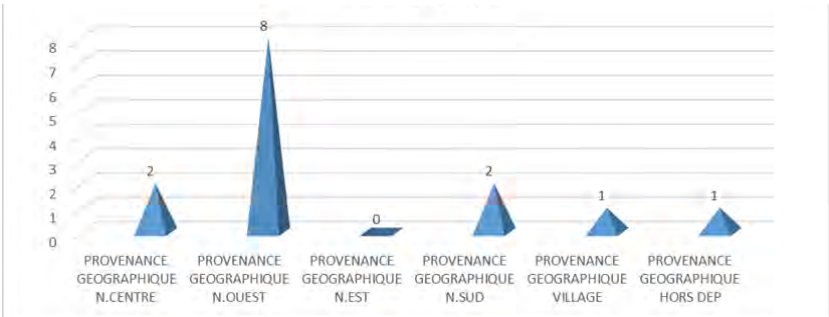

SITUATIONS ADMISES DANS L'ANNEE VILLA	
MOINS DE 6 ANS	0
DE 6 A 10 ANS	1
DE 10 A 15 ANS	0
PLUS DE 15 ANS	2
TOTAL	**3**
FILLES	1
GARCONS	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	0
PROVENANCE HORS DEPARTEMENT	1
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H A	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H J	58
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS AUTRE SERVICE	0
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	0
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	0
DEMANDES NON SATISFAITES H J	23
DEMANDES NON SATISFAITES H A	0
DEMANDES NON SATISFAITES SAPMN A	0
DEMANDES NON SATISFAITES SAPMN J	8
DEMANDES NON SATISFAITES AJ	0
DEMANDES NON SATISFAITES AEMO R	0
DEMANDES NON SATISFAITES AED R	0

Analyse des données statistiques

Les statistiques font apparaître une légère augmentation de l'effectif total des situations accompagnées dans l'année (14 situations totales accompagnées dans l'année contre 12 pour l'année 2018). Ceci étroitement lié à la diversification des réponses d'hébergement (studios de proximité).

Pour l'année 2019, le service de la Villa est majoritairement intervenu dans le cadre de mesures judiciaires, avec modalités d'hébergement et SAPMN (pour 85% de l'effectif).

Les accueils ont concerné des enfants domiciliés sur le secteur du centre-ville de Nîmes, de Nîmes-ouest, de Nîmes sud et village (2 situations de Nîmes-centre contre 8 situations de Nîmes-ouest, 2 Nîmes sud et 1 village). Contrairement aux autres années, les réponses de proximité ont été moins prégnantes, étant donné les secteurs représentés. Nous avons favorisé le maintien de certains enfants à partir de réponses scolaires initiales pour ne pas les déstabiliser et qu'ils restent inscrits dans un environnement familier. Cette option a nécessité une disponibilité importante de l'équipe éducative et une organisation à adapter.

De plus, deux tranches d'âge sont majoritairement représentées, celle des enfants de plus de 15 ans (6) et celle des 10 à 15 ans (4) avec une tendance de rajeunissement du groupe d'enfants. Cette composition de groupe ne facilite pas toujours « le vivre ensemble » et nous devons tenir compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. En effet, les plus jeunes demandent un accompagnement soutenu à partir des besoins primaires (soins, scolarité) et une prise en charge physique plus marquée, les préadolescents revendiquent plus d'autonomie. Le groupe d'enfants cette année est composé d'autant de filles que de garçons. Cette année, le groupe d'enfants est resté très stable avec peu de mouvements. Seuls 2 enfants ont quitté le service lié à une fin de prise en charge.

Au-delà de la prise en charge éducative, les chiffres mettent en évidence une proportion de 64% d'enfants suivis dans le cadre de soins (ITEP, orthophoniste, CMPEA…). En effet, depuis plusieurs années nous constatons, par rapport au profil des enfants accompagnés aujourd'hui, qu'une majorité ont besoin d'une prise en charge thérapeutique. C'est pourquoi, nous sommes régulièrement en lien avec les équipes de soins.

Au niveau des demandes non satisfaites, le nombre de mesures judiciaires reste important (23 situations en hébergement, 8 en SAPMN J), cela représente 90 % des demandes totales non satisfaites.

ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service :

Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours par an. L'équipe éducative accompagne des enfants de 3 à 18 ans sur les temps du quotidien, en dehors des temps de scolarisation. La gestion journalière, prises de repas, soirées, week-ends, est établie dans une dynamique collective. Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque enfant et à sa famille en terme d'accès aux soins, d'aide aux devoirs scolaires, d'apprentissage de l'autonomie, d'initiation à une discipline sportive et de sensibilisation à la culture et aux loisirs. Le travail de l'équipe éducative est également axé autour du maintien du lien familial: visite à domicile, visite médiatisée, journée famille…

Dès l'admission de l'enfant, des rencontres régulières avec les représentants légaux sont organisées afin d'établir ensemble des objectifs d'accompagnement. Ces rencontres sont régulières. Elles permettent d'impliquer les parents dans la prise en charge de leur enfant, de les informer sur l'avancée du travail engagé, et sur l'évaluation que nous faisons de la situation. Dans ces moments de partage, les parents ont la possibilité d'évoquer leur situation personnelle, d'aborder les questions liées à l'éducation de leurs enfants et de faire part de leurs attentes.

Le service, et plus largement la MECS, travaille en permanence collaborative avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Au-delà, l'équipe s'inscrit dans un travail de réseau et de partenariat qui permet de garantir une cohérence d'accompagnement dans le projet global de l'enfant. Cette action partenariale mobilise les équipes pédagogiques, les médecins, les orthophonistes, les équipes soignantes des CMPP, CMPI, des éducateurs sportifs des clubs, des professionnels des lieux de stage et toutes autres personnes susceptibles d'intervenir au bénéfice de l'enfant.

Les studios, deux nouveaux espaces d'accueil :

Depuis 2019, le service dispose de deux espaces d'accueil supplémentaires. La réponse « hébergement » se diversifie et, élargit ainsi notre champ d'intervention.

Il s'agit de deux studios situés à proximité de la villa, au cœur du village.

La proximité de ces studios permet un travail individualisé ayant comme axe éducatif la gestion progressive de soi. L'évaluation de la situation et un ajustement de la prise en charge permettant une immersion progressive, la perspective d'une prise d'autonomie définitive est l'objectif principal du projet personnalisé de l'adolescent. Ainsi un adolescent encore accueilli sur le collectif, dont l'accompagnement doit, selon son projet, se poursuivre à partir d'un studio, pourra partager dans un premier temps un certain nombre de repas sur la villa. Pareillement, s'il le désire, l'adolescent concerné pourra alterner nuitées dans son nouveau logement et nuitées sur le collectif. Ceci avant d'investir totalement son nouvel espace de vie.

La question de l'accompagnement des " grands adolescents" à partir du studio se pose et s'évalue de façon globale.

Elle est adaptable à chacun et tient compte du degré d'autonomie initial. Cela suppose qu'un adolescent encore accueilli sur le collectif mais pour qui, le projet devrait se poursuivre sur un hébergement individuel, puisse alterner un certain nombre de temps éducatifs sur la plateforme collective et de nuits au studio. L'accompagnement est assuré par l'équipe à différents niveaux: gestion matérielle, gestion budgétaire, gestion alimentaire, gestion sociale, mais aussi gestion du travail scolaire ou d'insertion professionnelle. Il est généralement prévu, en complément du travail précédemment cité, qu'une fois par semaine, un éducateur partage avec l'adolescent un temps de repas à son studio (confectionné à deux). Ce "temps individualisé" symbolise le lien avec le service éducatif. De même, l'adolescent peut être soutenu dans la gestion émotionnelle liée au sentiment de solitude qu'il peut rencontrer. Alors, sont mis en place des entretiens duels et l'intervention du psychologue favorisée le cas échéant.

Pour les enfants accueillis sur le collectifs, l'étape « studio » est visée comme le passage attendu pour mieux grandir et comme une porte providentielle vers l'autonomie. C'est aussi l'étape transitionnelle qui donne du sens à toutes les exigences du quotidien et aux apprentissages de la prise en charge personnelle (savoir ranger sa chambre,

Accueil d'un mineur non accompagné (MNA):

Depuis le 06 novembre 2019, notre équipe accompagne un mineur non accompagné âgé de 17 ans, originaire du Mali, et répond à ses besoins fondamentaux et spécifiques. L'accompagnement consiste notamment à l'assister dans les démarches administratives (mettre en place une représentation légale, papiers d'identité, sollicitations de divers organismes, consulats, préfectures, La Directe...), médicales et d'accès aux soins, scolaires et professionnelles (soutien à la scolarité et à la formation professionnelle, CASNAV, CIO, MLJ...).

Notre action, au travers de ces différentes démarches, contribue à faciliter son intégration sociale. Un accompagnement spécifique demande des travaux de recherches et de prises d'informations importants. La tâche est ardue compte tenu des exigences administratives du pays d'origine. L'intervention éducative nécessite le maillage d'un réseau important. En outre, la fenêtre d'action est restreinte car le statut du mineur est dépendant de sa majorité à venir et les échéances butoirs sont autant de facteurs de stress à gérer pour le jeune.

Les accueils séquentiels pour préparer un hébergement à plus long terme.

Nous avons, durant cette année 2019, adapté nos modalités d'accompagnement et proposé des accueils séquentiels pour deux situations, dans le cadre de SAPMN Judiciaire.
L'objectif principal était de préparer un changement de modalité de prise en charge mais aussi d'éviter un accueil d'urgence, plus traumatique pour l'enfant et sa famille.

Cela a permis d'instaurer peu à peu une relation de confiance avec la famille et renforcer l'adhésion à d'autres modes d'intervention, de répondre de manière adaptée (aux) à leurs besoins spécifiques (au regard la situation familiale) et favoriser un travail plus serein.

POINTS FORTS 2019

Investissement du lieu d'hébergement

L'aménagement de la Villa :

Cette première année dans ce nouvel espace de vie a fait naître un certain nombre de perspectives de travail, de loisir et de bien vivre ensemble.

Le projet de la création du jardin potager a pu voir le jour avec la participation active des enfants, que ce soit dans la confection des jardinets que dans l'arrosage des plants. Le jardin est pleinement investi par ses arbres fruitiers (cerisier, abricotier, néflier, figuier…) que les enfants apprennent à observer au grès des saisons. La superficie du terrain permet une aisance de jeux divers, de ballons, de raquettes, de cache-cache. La grande terrasse avec son coin repas est optimisée dès les beaux jours, à la grande satisfaction des enfants.

A l'intérieur, les enfants ont pu débuter des chantiers de décoration plus personnalisés. L'initiative d'ateliers "photos" et bricolage ont permis d'exposer diverses réalisations dans les espaces communs et les chambres.

L'inscription de la vie d'un service éducatif au sein du quartier :

Dans le cadre « des actions sites qualifiants », nous avons accueillis 3 étudiantes de l'IFME pour nous soutenir dans notre projet d'inscription dans le quartier. Les étudiantes sont venues recueillir les intentions des enfants, de l'équipe éducative et ont élaboré un projet correspondant aux attentes. En finalité, après un travail de contact mené avec les enfants et les adolescents, et suite à diverses préparations culinaires, une réception a eu lieu sous la forme d'un buffet. C'est avec grand plaisir que les enfants de La Villa et les différents membres de l'équipe ont accueillis et partagés un moment convivial avec nos nouveaux voisins. "Le courant est bien passé", nous recevons régulièrement des jouets pour les enfants du service (playmobil, livres, jeux de société), et la récolte de bonbons pour Halloween a été fructueuse.

La médiation animale avec l'association « Le sens des âmes » :

Durant l'été, nous avons sollicité l'association "le sens des âmes" qui propose des activités ludiques et éducatives autour de la médiation animale. Amandine, intervenante spécialisée, accompagnée de ses poules, de ses cochons d'Inde et lapins, est venue à quatre reprises sur le service faire partager sa passion et ses connaissances. Les enfants ont pu interagir avec les animaux en participant à des animations divertissantes et instructives. Nous avons observé des modifications de comportement chez les plus petits, et une atténuation de leur agitation et de leur impulsivité.

L'évaluation des séances de ce travail en partenariat nous a permis de constater que l'animal, dont la présence facilite les échanges et apaise les esprits, est un vecteur éducatif et thérapeutique qui favorise le bien-être de l'enfant et qui enrichit nos outils d'accompagnement.

Les séjours interservices

Les séjours de vacances et de loisirs interservices sont importants pour les enfants que l'on accompagne. Ces temps viennent faire repères durant la prise en charge. Au-delà du transfert des compétences acquises en terme d'autonomie, les séjours sont propices à la découverte, ils favorisent les échanges et occasionnent le partage. L'évaluation des situations est partagée dans une dimension d'interservices, ce qui enrichit la réflexion à travers les regards croisés.

Les enfants/adolescents se construisent des souvenirs qu'ils gardent bien souvent au-delà de leur accompagnement.

Au cours de l'année écoulée, les enfants/ adolescents pris en charge sur le service éducatif La Villa ont participé à différents séjours organisés par la structure :

- Séjour ski à Allos pour les plus jeunes au mois de Février
- séjour "Koh Lanta" pour les 10-14 ans à Méjanne le Clap au printemps.
- séjour Raid pour les adolescents sportifs au Camp des Garrigues en juillet.
- séjour Verdon pour les adolescents au mois d'août.
- séjour Joncas multi-âges au bord de la mer fin août.

LES PERSPECTIVES 2020

La médiation animale

La médiation animale, évoquée précédemment dans "les points forts" avec l'intervention de l'association "le sens des âmes", est un support à la relation riche qui a démontré ses bienfaits sur les enfants. Elle agit positivement sur la communication, favorise la socialisation, tend à diminuer "momentanément" les troubles du comportement et améliore la psychomotricité.

Fort de ce constat fait durant l'été 2019, nous projetons d'utiliser ce support en intégrant certains parents aux séances que nous allons programmer au cours de l'année 2020. Il s'agira de créer un cadre relationnel apaisant susceptible d'améliorer les rapports entre parents et enfants. Ainsi, l'animal, tiers médiateur, deviendra lui aussi un partenaire privilégié de notre intervention.

La poursuite de l'insertion du service dans le quartier

L'insertion du service dans le quartier initié lors de notre aménagement s'inscrit également dans nos perspectives. A ce titre, "l'apéro des voisins", est une instance que nous souhaitons pérenniser de façon qualitative notre présence au sein du quartier en y associant également certains commerçants chez qui nous avons l'habitude de nous servir et qui croisent fréquemment les enfants (pharmacie, boulangerie, épicerie…).

Le maintien d'une réflexion efficiente

En 2020, la réflexion de l'équipe se poursuivra afin de garantir la bientraitance des personnes dont elle a la responsabilité de prise en charge. Sous l'impulsion de la Cheffe de Service des journées de travail en équipe ont déjà été mises en place. Ces instances, formes de laboratoires internes, planifiées sur une journée complète, permettent à l'équipe de se dégager du quotidien organisationnel et conjoncturel dû au suivi des situations. Elles permettent d'approfondir des aspects spécifiques liés au caractère singulier de notre intervention et ouvrent des champs d'actions bénéfiques aux enfants/adolescents accueillis.

Ne jamais travailler seul

Le travail mené avec les partenaires se poursuivra. L'équipe ne limitera pas son action à son réseau existant mais élargira sa toile d'intervention autant que les situations le requerront. Au-delà, les éducateurs seront invités à participer à des journées de formations internes et/ou inter-établissements, et/ou à s'inscrire sur le plan de formation annuel harmonisé par l'établissement.

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS : PEGGY LIPAÏ,

LES ÉDUCATRICES /TEURS : N. BELHINA,, S. BOURFOUN, S. RECOULES, S. TESTA, N. CHARAIX, H. BENMESSAOUD

NÎMES-EST

1- ANALYSE QUANTITATIVE

Le service de Nîmes est, service d'accueil à la journée situé sur le quartier du chemin bas d'Avignon à Nîmes accueille à ce jour 21 enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans. Les modalités d'accompagnement peuvent être de l'accueil de jour (contractuel), du SAPMN administratif ou judiciaire, de l'Action Educative en Milieu Ouvert renforcée et de l'Aide Educative à Domicile renforcée.

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
HEBERGEMENT	1
SAPMN ADMINISTRATIF	5
SAPMN JUDICIAIRE	13
ACCUEIL DE JOUR	1
AED RENFORCEE	0
AEMO RENFORCEE	10
TOTAL PAR MESURE	**30**
MOINS DE 6 ANS	4
DE 6 A 10 ANS	7
DE 10 A 15 ANS	12
PLUS DE 15 ANS	8
FILLES	13
GARCONS	17
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	8
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	15
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	3
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	2
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	282
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	278
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	27
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	185
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE SERVICE HEBERGEMENT	2
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	11
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	2
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS AJ	0
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS H	2
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS AEMO	0
CHANGEMENT MODALITE H VERS SAPMN	0
PEC MEDICO SOCIALE (IME, ITEP…)	7
PEC DE SOINS (orthophoniste, CMPEA…)	7

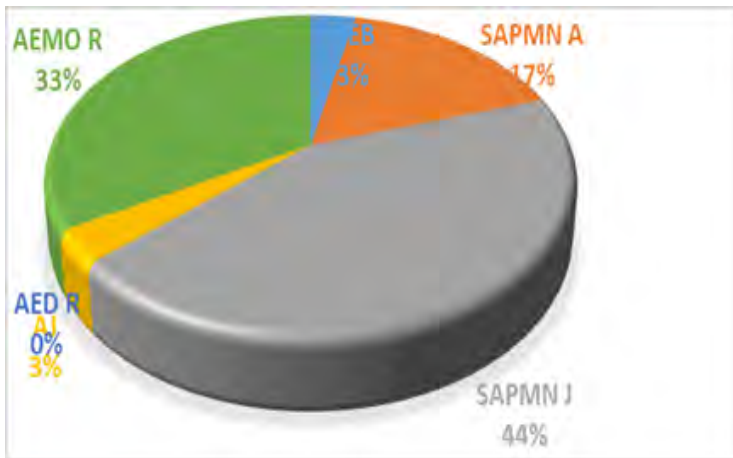

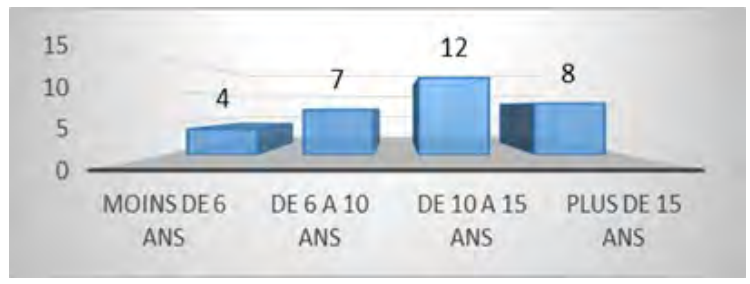

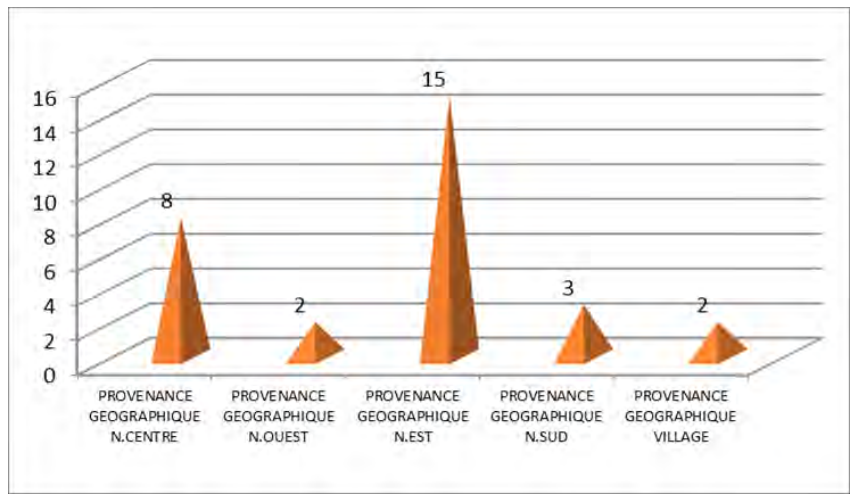

SITUATIONS ADMISES DANS L'ANNEE NIMES EST	
MOINS DE 6 ANS	2
DE 6 A 10 ANS	2
DE 10 A 15 ANS	5
PLUS DE 15 ANS	1
TOTAL	**10**
FILLES	3
GARCONS	5
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	5
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	204
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	27
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	122
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS HEBERGEMENT	0
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	3
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	0

Analyse des données statistiques

Tout comme les deux années précédentes, les provenances géographiques nous montrent que l'aire d'intervention du service s'est réduite au territoire du chemin bas d'Avignon et aux quartiers alentours (Gambetta, quartier des bons enfants et Némausus). Cette dimension offre une plus grande proximité et favorise une meilleure réactivité de la part de l'équipe éducative, une adaptation plus importante aux besoins des enfants et des familles que nous accompagnons.

Il est à noter que les mesures judiciaires représentent la majorité des prises en charge, avec toutefois une baisse des modalités SAPMN accompagnées durant l'année comparé à l'année 2018 (17 SAPMN J 2018, contre 13 en 2019). Nous repérons une augmentation de la durée moyenne de prise en charge, notamment concernant les AEMO renforcée et les SAPMN administratifs et judiciaires. Cette augmentation signifie un accompagnement quotidien soutenu en direction des enfants (scolarité, soins, accompagnement individualisé…) et des familles (soutien à la fonction parentale).

Les proportions des mesures judiciaires représentent, comme en 2018, 80 % des situations accompagnées dans l'année, nous pouvons dire que notre intervention est centrée majoritairement sur les missions de protection de l'enfance.
Le nombre de situations admises en 2019 s'est stabilisé (10 situations admises en 2018 et en 2019) ce qui induit une certaine stabilité dans l'accompagnement des enfants et des familles. Ce contexte a pu faciliter l'élaboration de projets collectifs, inscrits dans la durée tout au long de l'année.

Le nombre d'hébergement d'urgence ou d'accueil séquentiel régulier (1 à 2 nuits d'hébergement par semaine) dans le cadre du SAPMN s'est inscrit dans le quotidien du service (2 hébergements d'urgence de 1 semaine à 3 mois ; 2 SAPMN avec des temps d'accueil séquentiel réguliers). Les hébergements d'urgence sont motivés par la médiatisation des relations familiales compliquées entre enfants et parents. Les accueils séquentiels cette année ont été mis en place pour préparer des modalités hébergement à long termes. Ces accueils se sont organisés et coordonnés avec le service d'hébergement de la Villa Saint Césaire.

Le service après avoir évalué l'ensemble des besoins et des ressources, dans le souci d'assurer le suivi de la prise en charge, organise l'accueil du jeune et assure la présence de l'équipe éducative auprès de l'enfant afin que ce dernier puisse s'appuyer sur des repères qui lui sont familiers.

Les mesures d'AEMO renforcée concernent essentiellement l'UTASI Camargue Vidourle. En effet, il paraît plus judicieux que le service de Nîmes-est réponde aux sollicitations des services de l'ASE dans ce secteur, étant donné son implantation géographique. Notre logique de territorialisation nous permet cette marge de manœuvre, et ainsi favorise le maintien d'une intervention éducative de qualité.
Les mesures d'AEMO renforcées ont évoluées pour la majorité vers des fins de prise en charge (majorité). Il est à noter que les demandes d'AEMO R correspondent bien aux besoins des situations familiales.

La moyenne d'âge des enfants se rééquilibre davantage par tranche d'âge cette année (25% de l'effectif représenté par des enfants de 6 à 10 ans, 38% de l'effectif représenté par des enfants de 10 à 15 ans, 25 % par des jeunes de plus de 15 ans). Ainsi, le travail éducatif s'est appuyé sur des réponses diversifiées à partir de réponses collectives adaptées aux âges, d'accompagnements individualisés (liés aux problématiques des enfants, aux réorientations scolaires, recherches de stage, accompagnement de projets professionnels…). Le groupe d'enfants cette année est composé de 50 % de garçons et 30 % de filles.
La fin de prise en charge des situations accompagnées dans l'année se caractérise par la nécessité de renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser un passage en hébergement.

Au niveau des profils d'enfants accompagnés, nous constatons une augmentation de la prise en charge de soins. En effet, sur les 30 situations accompagnées dans l'année, 7 enfants sont suivis à partir de réponses de droit commun (CMPP, CMPI, orthophoniste…) et 7 enfants évoluent au quotidien en IME et ITEP. Ces indicateurs révèlent la nécessité de travailler en lien avec le secteur médico-social et les professionnels de santé.

Au niveau des demandes non satisfaites, le nombre de mesures judiciaires avec modalité SAPMN est en augmentation (2019 : 32 demandes SAPMN Judiciaires contre 22 demandes en 2018 et 11 en 2017). Sur l'année, 8 SAPMN administratifs n'ont pu être intégrés.

ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service

Réorganisation des temps d'intervention et analyse :

Fort du constat dressé l'an dernier, l'équipe a maintenu la nouvelle organisation du service qui avait été réfléchie tout en maintenant la même prise en charge des enfants.
En effet, le diagnostic posé révélait la difficulté à répondre à la diversité de nos multiples prises en charge tout en accueillant collectivement les enfants tous les jours de la semaine. Après réflexion, nous avons retenu que les enfants seraient pris en charge tous les midis sur le temps du repas et les mardis, mercredis, vendredis et samedis après-midis. Cette organisation permet ainsi de laisser les lundis et jeudis pour les visites à domicile, prises en charge individuelles, réunions et rendez-vous avec les partenaires. A la rentrée de septembre, compte tenu de l'arrivée de nouveaux enfants et pour répondre au mieux à leur besoins, l'accueil collectif des enfants s'est concentré sur les après-midi du mardi, mercredi et jeudi, laissant ainsi toujours deux demi-journées pour les accompagnements individuels, les VAD et les rendez-vous avec les partenaires. Cette réorganisation n'a pas impacté sur notre manière de travailler, ni sur les prises en charges.

Concernant les visites à domicile, nous avons dû les échelonner sur toute la semaine de préférence en fin de journée ou selon les emplois du temps professionnels des parents. En effet, nous avons constaté avec l'arrivée de nouvelles situations que plusieurs parents avaient une activité professionnelle, ce qui n'était pas le cas les années précédentes

Et moi…parmi eux….

L'évolution des problématiques du public accueilli (trouble du comportement, psychique, souffrance psychologique, déficience…) a amené le service à adapter les prises en charges au vu de l'incapacité de ces enfants à vivre le collectif. En effet, malgré l'organisation de travail dédiée aux prises en charges individuelles (lundi et vendredi), il a fallu une mobilisation supplémentaire de l'équipe éducative pour assurer l'ensemble des besoins sur la quasi-totalité de la semaine et durant les vacances scolaires. Par ailleurs, leurs problématiques nécessitaient un étayage au niveau des soins assez conséquents, ce qui a induit une intervention accrue de l'équipe éducative pour assurer l'ensemble des rendez-vous médicaux et paramédicaux. Ces accompagnements requièrent la présence d'un éducateur pour un enfant sans à ce jour de moyen humain supplémentaire. De plus, ces réponses spécifiques amènent l'équipe éducative à se réinventer régulièrement pour diversifier les supports.

♦ Le dispositif Assistant Familial : un accompagnement cousu sur mesure…

Retour sur l'origine du dispositif ….

Dans le cadre de la modalité « hébergement » Judiciaire, un adolescent était accueilli individuellement toute la semaine et une partie du weekend sur les locaux de la MECS habituellement dédiés à l'accueil d'urgence ponctuel depuis juillet 2017. Cet accueil spécifique était lié à l'impossibilité des parents à prendre en charge quotidiennement leur fils et compte tenu de sa problématique personnelle (déficience intellectuelle, trouble du comportement avec passages à l'acte violents). Les différentes évaluations partagées avec les partenaires sociaux, médico-sociaux et soignants ont indiqué que cet accueil ne pouvait s'effectuer sur une structure collective et que l'accueil chez une assistante familiale était sans nul doute mieux adapté à la problématique de cet adolescent.

Toutefois, faute de place chez des assistants familiaux relevant du service du placement familial et des craintes des parents de revivre une séparation à travers cette modalité de placement, la Maison d'Enfants Samuel VINCENT a recruté une assistante familiale pour répondre aux besoins spécifiques de cet enfant. Face à ces constats, le dernier jugement d'assistance éducative du 21 septembre 2018 a félicité l'initiative de ce dispositif et a ordonné le renouvellement de la mesure de placement avec la proposition « sur mesure » concernant la prise en charge de cet enfant qui consiste à coupler les prises en charge : IME, Service de Nîmes EST et assistante familiale de la MECS et ASE.

Depuis le mois d'octobre 2018, cet adolescent, après avoir investi progressivement ce nouveau lieu d'hébergement chez l'assistante familiale, y évolue aujourd'hui quotidiennement. L'année 2019 nous a montré que l'accueil quotidien chez l'assistante familiale est repérant pour lui, il y a trouvé une stabilité certaine. Il reste toujours en demande de « se poser » chez elle tout en maintenant le lien avec ses parents. En ce sens, il a fallu tisser des réponses adaptées en prenant la mesure des besoins et des attentes de chacun.

Ainsi, de manière plus large, les réponses en termes de moyens mis en œuvre dans la prise en charge tentent de correspondre autant que possible aux besoins identifiés et pour ce, elles ont constamment évolué de manière réactive tout au long de l'accompagnement. Ce faisant, il a fallu l'accompagnement de cet adolescent en maillant ses besoins, ses attentes ainsi que ceux de sa famille et les possibles qu'offre ce nouveau dispositif.

Un dispositif qui nécessite un maillage serré…

Entre le service d'accueil à la journée Nîmes Est et l'assistante familiale...

L'intervention de l'assistante familiale à partir de la MECS et rattachée à l'équipe éducative a rassuré les parents et l'enfant. Symboliquement, l'accueil de leur enfant chez l'assistante familiale a résonné différemment chez les parents du fait que l'équipe repérante soit toujours présente jouant une fonction « de tiers » et de coordination du projet de l'enfant.

Afin de permettre le maillage de cette prise en charge, un travail de coordination est nécessaire entre l'équipe éducative et l'assistante familiale qui s'appuie sur différents supports:

⇒ L'utilisation commune du logiciel "GLOBULE" (dossier unique de l'enfant sous forme dématérialisée). L'assistante familiale a bénéficié d'une formation à cet outil.

⇒ Des entretiens téléphoniques hebdomadaires.

⇒ Des rencontres mensuelles entre l'assistante familiale, la cheffe de service et un membre de l'équipe (le référent) qui font l'objet d'un compte rendu institutionnel.

⇒ Association de l'assistante familiale à l'équipe aux diverses réunions institutionnelles (réunion de service, réunion d'évaluation, réunions de coordination, ces différentes réunions représentent une programmation de rencontre à raison d'une par quinzaine à minima.

Les observations effectuées chez l'assistante familiale et celles observées par l'équipe éducative sont régulièrement partagées pour permettre une évaluation conjointe et complémentaire. Il semblait nécessaire au vu des nombreux interlocuteurs et le fait que cet adolescent puisse se jouer des différents espaces, de favoriser autant que possible le lien entre les différents intervenants de la MECS mais aussi avec les partenaires.

Entre l'équipe, l'assistante familiale et les partenaires….

Le service d'accueil à la journée coordonne le projet éducatif, scolaire et préprofessionnel de cet adolescent en menant des actions conjointement avec les partenaires IME, MDPH, psychiatres, CHU, corps paramédical, SAVA (pour les parents), ASE…

En lien avec la famille, sur chacune de ces instances, il a été interrogé la pertinence de la participation de l'assistante familiale à plusieurs égards:

⇒ Éviter autant que possible une concurrence avec les parents,

⇒ Maintenir les acquis et capacités parentales sur tous les pans de la vie de leur fils où ils peuvent intervenir (certains soins, vêture…). Concernant le soin, une évaluation constante est nécessaire pour désigner qui serait la personne la plus opportune pour assurer tel ou tel soin. Ainsi, pour les rendez-vous avec les pédopsychiatres, les parents ont préféré être accompagné par l'équipe éducative qui fait repère pour eux depuis des années. Pour les soins plus quotidien (dentaires, interventions chirurgicales...) l'intervention de l'assistante familiale semblait plus judicieuse dans le souci de garantir le suivi des soins, toutefois, à chaque fois que cela a été possible, les parents ont été sollicités pour la menée de ces accompagnements.

⇒ Permettre le lien entre la scolarité et le projet préprofessionnel de l'adolescent et le lieu de vie au quotidien chez l'assistante familiale afin de garantir une continuité et une cohérence de la prise en charge. Pour ce, en plus des éléments partagés quotidiennement avec l'éducateur référent de l'IME, l'assistante familiale participe aux instances évaluatives de l'IME, synthèse, Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS).

⇒ Partager et rendre compte auprès du service gardien, l'expérience de ce dispositif et des moyens mis en œuvre dans l'accueil et l'accompagnement de cet adolescent à travers la production d'écrits professionnels et de rencontres.

♦ Formons les....

Le service de Nîmes-Est poursuit son engagement auprès des stagiaires, des apprentis et des personnes en service civique. L'équipe a le souci de transmettre et d'accompagner au mieux ces professionnels en devenir. Un membre de l'équipe a bénéficié d'une formation de tutorat et est particulièrement mobilisé dans le dispositif d'accueil des personnes en formation.

Ce qui a demandé un investissement important, qui impacte de fait l'ensemble de l'équipe qui prend le relais de l'éducatrice en charge de cette fonction tutorale au sein de l'établissement mais aussi auprès des partenaires (centre de formation). Malgré cette mobilisation importante, l'équipe éducative reste convaincue de l'intérêt et de la richesse de ces accueils au sein du service et auprès des enfants.

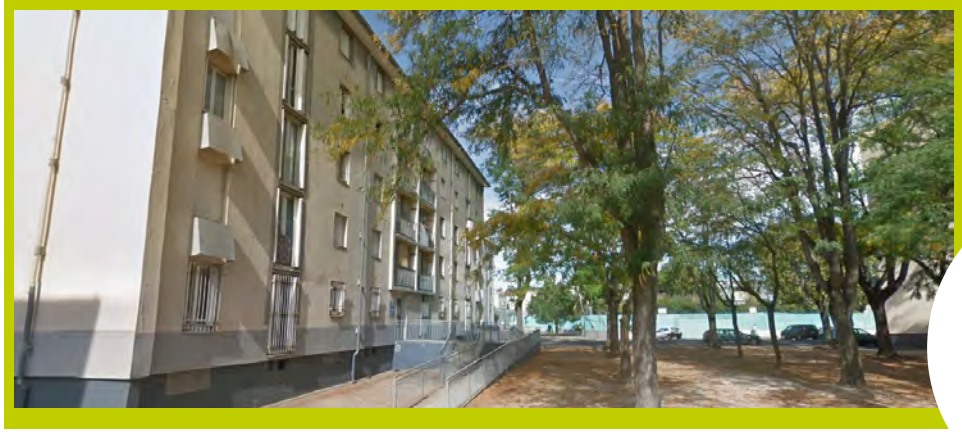

POINTS FORTS 2019

Dans l'effervescence annuelle : la fête tant attendue…

L'équipe éducative a préparé cette année une fête de début d'année sous le thème de "Harry Potter" qui correspondait en fait à la fête de fin d'années 2018. Et une fête de fin d'année sous le thème de "Fort Boyard". C'est un projet que les enfants et l'équipe portent maintenant depuis 11 ans. Ce projet est fédérateur car il demande une mise en commun de nos idées, un investissement et du partage.
Un travail important au niveau de la fabrication d'éléments décoratifs a été fourni par les enfants du service et l'équipe éducative : confection de capes à la machine à coudre, bougies, décorations pour rendre la salle polyvalente en Poudlard, clé géante, cartons du temps… De plus, une mise en scène et un scénario est joué dans chaque fête par l'équipe éducative afin de rendre vivant et "magique" ce moment. Les personnes présentes (enfants, parents, amis, famille) sont mises à contribution afin de partager tous ensemble ce temps fort.
Nouveauté cette année, nous avons choisi de faire la fête de fin d'année un samedi en journée afin de permettre aux familles de ne pas être pris par le temps (pas d'école le lendemain, la plupart des parents ne travaillent pas) mais aussi avoir une plus grande amplitude horaire pour le déroulement de la journée. Cela a été une réussite car quasi la totalité des familles sont venues et les enfants étaient dans de bonnes dispositions (reposés car ils ne sortaient pas de l'école).
Les familles invitées à ces fêtes ont été quasi toutes présentes, avec les professionnels présents, et un effectif d'une cinquantaine de personnes environ a été comptabilisé à chaque fois. Les familles ont pu ainsi se rendre compte de l'investissement de l'équipe auprès de leurs enfants avec notamment la diffusion de photos qui ont jalonnées l'année autour d'un moment convivial et festif. Ce temps fort est largement estimé par les familles qui le réclament et l'attendent avec impatience.

Un espace investi par tous et pour nous…

Le rafraîchissement du service a suivi son cours sur l'année 2019 et a permis, en collaboration avec le service technique, de redonner une seconde vie à la salle de devoirs des enfants et à un espace de rangement afin d'optimiser la totalité des outils que nous avons à disposition. L'investissement de ces nouveaux espaces a été pensé et organisé avec les enfants afin de leur permettre de s'approprier ces lieux avec envie et plaisir. Ce rafraîchissement a été nécessaire à plusieurs égards: vétusté, besoins de rangements supplémentaires, besoins de rendre les locaux plus accueillants…
Nous profitons de ce bilan annuel, pour remercier l'investissement de l'équipe technique qui répond toujours présente pour soutenir projets de service.

Le travail de partenariat...un quotidien

" *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite*" Henry Ford.

L'équipe éducative est attachée à entretenir le travail de partenariat en poursuivant ceux existants mais aussi en innovant, en recherchant de nouveaux acteurs à associer dans cette grande aventure qu'est l'accompagnement au quotidien des enfants et leurs familles.
Ainsi, un travail de tissage partenarial quotidien est mené, avec des projets fédérateurs et porteurs d'avenir.

Certains partenariats s'inscrivent dans la durée et s'enrichit avec le temps et d'autres voient le jour avec de riches projections. En voici quelques déclinaisons :

L'UFOLEP du Gard (Union Française des Œuvres Laïques d'Enseignement Populaire), représente 10 années de partenariat. Ce dernier, nous permet de travailler la mise en place de réponses de droits communs pour des enfants via l'école des sports qui propose des activités multisports. Pour les adolescents, la dynamique sportive est de rigueur avec les projets RAID qui proposent des mercredis sportifs, et deux séjours dans l'année. Une convention partenariale est signée entre l'association et l'UFOLEP.

La DMD 30 (Délégation Militaire Départementale), avec qui nous construisons des projets en lien ou non avec l'UFOLEP, tel que le séjour " Camp des Garrigues" avec une mise à disposition du lieu du séjour et du personnel militaire. D'autres projets sont en cours de conceptualisation avec en toile de fond permettre aux jeunes de découvrir, d'être informés sur les différents métiers de la défense.

"KROKO sports" est une association avec qui un partenariat s'inscrit également dans le temps. Le service s'est appuyé sur ce partenaire pour proposer aux enfants et adolescents des journées d'initiation et de perfectionnement à la pratique du roller sur toutes les périodes de vacances scolaires. Depuis 4 ans, ce partenariat s'est renforcé et a évolué : KROKO SPORTS est amené à prêter des rollers et des équipements de protection pour les séjours de la MECS, l'association a permis également l'inscription à titre gracieux à l'école de patinage en rollers de plusieurs enfants de la MECS.
Par ailleurs, le partenariat a permis également de mener des séjours à titre gracieux aux bénéfices des enfants de la MECS avec un projet autour de la découverte de la pratique des rollers. Le dernier séjour proposé était itinérant et s'est déroulé en territoire camarguais, il a concerné 8 enfants de la MECS dont 3 du service. Une convention partenariale est signée entre l'association et KROKO sports.

ACCES-NATURE : Accès-Nature est une association avec qui nous avons commencé un partenariat en 2019. Nous avons créé et réalisé un projet "Grimpe Encadré dans les Arbres" avec un groupe de 4-5 enfants de 3 services différents.
Nous avons pu dans un premier temps diagnostiquer un manque d'activités sportives auprès des enfants accompagnés et notamment des activités qui peuvent sortir de l'ordinaire tel que le football par exemple. Le projet a eu pour but d'essayer de répondre à des besoins que nous avons repérés pour bon nombres de situations. Nous avons donc pensé et mis en place les objectifs suivants : encourager le dépassement de soi / Acceptation de la découverte, développer une attitude bienveillante et se responsabiliser. Nous avons pu proposer aux enfants un cycle de deux journées, trois demies-journées et en finalité un mini-séjour de deux jours, avec une nuitée en nature et en hauteur tout en étant en sécurité. Les séances de pleine nature ont été gratuites et le mini-séjour à un tarif "partenaire". Une convention partenariale est signée entre l'association et Accès-Nature.

LES PERSPECTIVES 2020

Partir pour vivre ensemble

Comme chaque année scolaire, si cela est possible, l'équipe éducative s'oriente vers une projection de mini séjour à la Toussaint, afin d'impulser une dynamique de service et de créer du lien avec le groupe d'enfant accueilli pour certain qui sont nouveaux et pour d'autres dans le renforcement du lien et du vivre ensemble. Ce projet est un outil d'évaluation précieux pour un service d'accueil à la journée, qui a peu accès au quotidien des enfants.

Un service en mouvement

Depuis 2013, l'aménagement du service fait partie d'une des perspectives de l'équipe éducative en lien avec le service technique et la participation des enfants. En ce sens, le rafraîchissement du service va se poursuivre et devrait être finalisé en 2020 avec le "home staging" du bureau des éducateurs. En participant à ce réaménagement du service, les enfants et adolescents participent au réaménagement de leur espace. Cette dynamique de projet permet un investissement et une appropriation des lieux.

Formons-nous…

L'équipe souhaite apporter une attention particulière à la formation continue. En effet, étant pris par l'effervescence du quotidien, par le mouvement du personnel, depuis quelques années, l'équipe éducative ne s'est pas autorisée à partir en formation. Dans un souci de veille professionnelle, nous souhaitons réactualiser nos connaissances par des participations à différentes formations : premiers secours, apports théoriques sur des thématiques ciblées en lien avec le public accueilli...

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS : PEGGY LIPAÏ,

LES ÉDUCATRICES /TEURS : C. FERREIRA, S. ADEL, M. ALCARAZ, A. COUVREUR ET T. CABANIS.

PSYCHOLOGUE : PIERRE MEJEAN

NÎMES-OUEST

Présentation du service

Le service d'accueil de Nîmes-Ouest est situé sur le quartier PISSEVIN de la ZUP au 12 rue de Bassano.
Il a pour mission la mise en œuvre de 21 mesures de protection administrative et judiciaire au titre de la protection de l'enfance.
Ces modalités diversifiées proposent des accompagnements adaptés aux besoins des familles et se répartissent de la manière suivante :

- 1 mesure d'Accueil de Jour (contractuel),
- 12 mesures SAPMN administratives ou judiciaires,
- 8 AEMO-R.

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L ANNEE NIMES OUEST	
SAPMN ADMINISTRATIF	7
SAPMN JUDICIAIRE	12
ACCUEIL DE JOUR	4
AED RENFORCEE	0
AEMO RENFORCEE	18
TOTAL PAR MESURE	41
MOINS DE 6 ANS	4
DE 6 A 10 ANS	10
DE 10 A 15 ANS	22
PLUS DE 15 ANS	5
FILLES	21
GARCONS	20
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	30
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	10
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	303
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	104
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	24
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	150
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS HEBERGEMENT	3
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	14
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	1
DEPART SERVICE VERS AUTRE SERVICE JOUR	2
CHANGEMENT MODALITE AJ VERS H	0
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS AEMO	0
CHANGEMENT MODALITE AEMO VERS SAPMN	1
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS H	3
CHANGEMENT MODALITE H VERS SAPMN	0
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS AJ	0
PEC MEDICO SOCIALE (IME, ITEP…)	4
PEC DE SOINS (orthophoniste, CMPEA…)	9

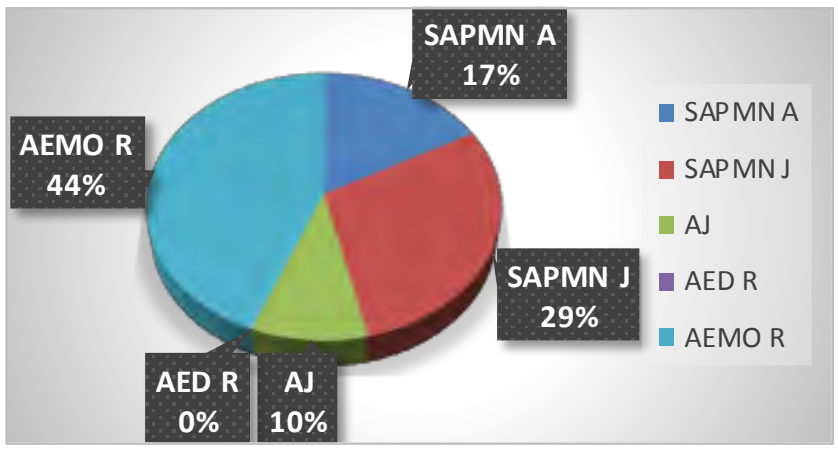

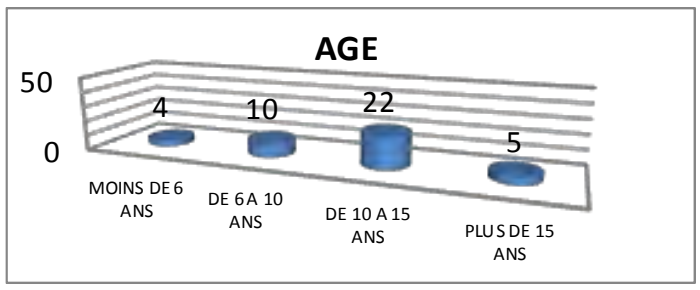

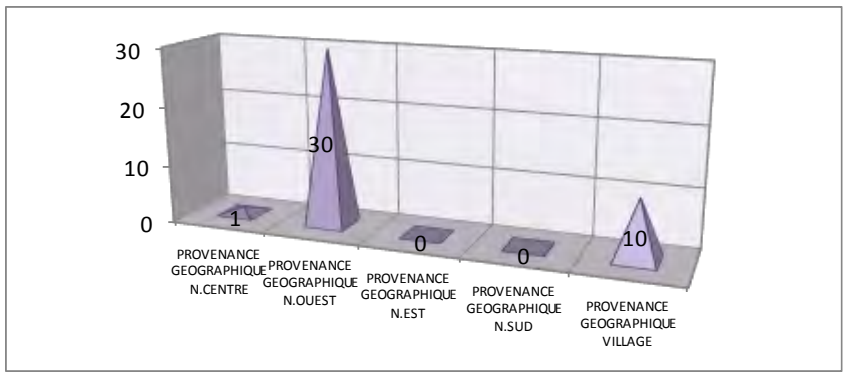

SITUATIONS ADMISES DANS L ANNEE NIMES OUEST	
MOINS DE 6 ANS	4
DE 6 A 10 ANS	3
DE 10 A 15 ANS	7
PLUS DE 15 ANS	3
TOTAL	17
FILLES	9
GARCONS	8
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	13
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.EST	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	4
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN A	160
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	55
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	20
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	87
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS HEBERGEMENT	0
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	4
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	0

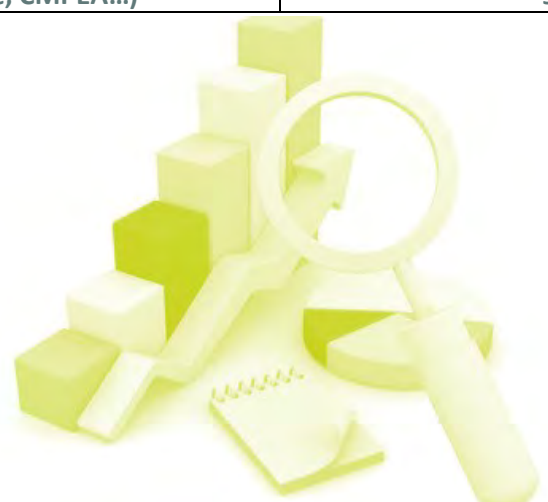

Analyse quantitative

L'augmentation du **nombre de mesures** réalisées cette année, est conforme à la tendance qui se dessine depuis 2014. 41 mesures (38 en 2018 et 36 en moyenne depuis 2014).
Corrélée avec l'augmentation de la durée moyenne de prise en charge, on en déduit une augmentation de l'activité, ce qui se confirme par l'augmentation en parallèle des fins d'accompagnements.

La forte hausse observée en 2018 des mesures de SAPMN administratives au détriment de son versant judiciaire ne s'est pas poursuivi cette année. On constate cependant un bon **maintien de la modalité de SA administrative** qui représente 7 mesures sur les 19 mesures SAPMN exercée cette année (0 en 2014, 2015 et 1 seule mesure en 2016).
Les mesures administratives (AJ, SAPMN, AED-R) représentent 27% de l'ensemble (34% en 2018).

Plus de la moitié (54%) des enfants accompagnés sont âgés de 10 à 15 ans contre 42% en 2018 et 29% en 2017.
La baisse de la proportion des tranches d'âges marginales moins de 6 ans et plus de 15 ans, se confirme cette année : 22% (37% en 2014, 36% en 2015, 38% en 2016, 31% en 2017 et 18% en 2018)

La parité fille/garçons est respectée (respectivement 21 et 20 mesures).
La ZUP continue de constitué l'épicentre des lieux de domiciliation des familles accompagnée (73%), les autres vivants dans les villages à l'ouest de Nîmes (Clarensac, La Calmette).

Concernant les durées moyennes de prise en charge, on observe une forte augmentation pour les SAPMN administratif (+126%) qui atteigne 303 jours. Parallèlement le temps de mesure des AEMOr (-45%) soit 150 jours.
La baisse considérable remarquée en 2018 du temps des mesures judiciaires de SAPMN (-49%) se stabilise cette année à 104 journées.

Notons que **l'augmentation sensible de la durée moyenne de l'ensemble des mesures constatée depuis 2014 se poursuit** (458 jours en 2014, 578 en 2018 et 581 en 2019). De cette augmentation conjuguée à du nombre de mesure, on peut en déduire un accroissement de l'activité de l'équipe. Une réflexion est régulièrement menée concernant l'organisation de travail et les modalités éducatives d'action, afin que ces augmentations ne nuisent pas à la qualité de l'accompagnement.
Sur motifs de fin de prise en charge, nous soulignerons les 14 fins d'accompagnement (contre 5 l'année dernière). Les départs du service représentent 49% de l'effectif. Là aussi un taux en augmentation depuis 2014 cohérent avec l'augmentation du nombre de mesure.

Quant aux enfants bénéficiant d'une prise en charge dans une structure médico-sociale ou d'un suivi de santé, ils sont près d'un tiers, une proportion stable dans le temps. Comme les années précédentes, ces chiffres ne doivent pas masquer des besoins non pourvu faute de place chez les praticiens.

Ainsi pour 5 enfants ont été concerné par le manque de moyens sur des problématiques diverses : non traitement d'un dossier MDPH, manque de place en CMPEA, Hôpital de jour, orthophoniste, Orthoptiste, traitement de l'obésité)

Enfin sur les changements de modalité, un accompagnement en SAPMN auprès de deux adolescentes n'a pas suffi à endiguer les multiples difficultés auxquelles elles et leurs parents faisaient face : décrochage scolaire, accès aux soins, rythme et cadre de vie au domicile.

ANALYSE QUALITATIVE

Des **problématiques** récurrentes sont apparues cette année.
Celle des contraintes sur l'organisation et les moyens qu'engendrent **les familles domiciliées sur les villages** (jusqu'à la Calmette), d'autant plus que deux des familles concernées étaient dépendantes des transports en commun. L'équipe fait preuve d'adaptation en faisant d'une contrainte une opportunité, en développant du coup des accompagnements dans l'environnement de vie des enfants (ballade en garrigue, temps de travail en médiathèque…)
Comme les années précédentes, l'**aide aux devoirs** est un axe fort de l'accompagnement des enfants. Véritable activité de médiation au sens de Paul Fustier, c'est à dire que l'aide aux devoirs n'est pas un prétexte à la relation, l'action se justifie par une nécessité. C'est pourquoi nous avons reconduit une **mission de service civique** pour appuyer l'action des éducateurs.
L'aide au devoir est l'antichambre de **l'accompagnement à la scolarité**. Un sujet de préoccupation réel pour les parents et face auquel ils se confrontent avec plus ou moins de difficultés. Le travail de l'équipe va être de créer une alliance avec l'ensemble des protagonistes, enfant, parents et les acteurs scolaires.
Poursuite du **café des parents** les mercredis matin avec la participation en moyenne de 3 mères accompagnées dans le cadre de SAPMN. L'entrée « groupe de parole » avec l'animation et l'étayage du psychologue et d'une éducatrice, permet à ces parents de débriefer les joies et peines du quotidien en prenant appuis sur les ressources des autres parents présent ;
Nous souhaitons développer cette instance et plus largement cette forme d'accompagnement. Plusieurs projets sont à l'étude (cf. perspectives).
Les résultats de l'enquête de satisfaction 2018 montrent à travers différents items la capacité de l'équipe à créer des **liens de confiance** durable. Cette compréhension des mécanismes d'imprégnation, de vitesse et distance relationnelle, de crédit de confiance lui a permis, à l'exception de deux situations (un père qui n'a pas la garde des enfants et celle de la vignette), de pouvoir travailler de concert avec les familles sur l'ensemble des axes des projets.
A ce titre**, l'action du psychologue est remarquable**, puisqu'il crée ce lien de confiance autour des **questions de santé mentale**, sujet hautement compliqué d'accès aussi bien auprès des adolescents que des parents. Pour ce faire l'équipe pratique **l'extension du lien de confiance.** Dans un premier temps, un éducateur acquière une légitimité auprès d'un jeune (parent).

Deuxième temps, l'éducateur va faire bénéficier de son crédit de confiance au psychologue. La venue de ce dernier sur le service, c'est-à-dire sur un lieu repéré par le jeune est importante. L'éducateur participe à l'entretien qui facilité cette passation d'une part et d'autre part, l'éducateur témoin des paroles échangés pourra en reprendre certains termes ultérieurement.

Troisième et dernier temps, lorsqu'un **besoin d'orientation vers un accompagnement psychologique** plus important est observé, le psychologue va à son tour faire bénéficier le futur praticien de ce lien de confiance.

Dynamique d'équipe

L'expérience, les compétences et le parti-pris de l'équipe sur la formation des professionnels font du service un réel site apprenant qui a bénéficié en 2019 de 2 stagiaires, un apprenti et une volontaire en service civique.

A cet engagement requiert du temps et de l'énergie, l'équipe a su absorber les absences d'un éducateur en formation CAFERUIS.
C'est dans ce contexte qu'un nouveau chef de service a pris ses fonctions au mois d'octobre. Il a pu bénéficier d'un tuilage de deux semaines avec sa prédécessrice.

Vignette sur un Accueil de Jour

La modalité d'accueil de jour (AJ) est un accueil provisoire (à la demande des parents) contractualisé entre la famille et l'ASE et dont la mise en œuvre est délégué à une institution tiers, ici le service Nîmes-Ouest de l'association.
On pourrait qualifier l'AJ de mesure « légère », puisqu'elle vise à conduire une action hebdomadaire uniquement à destination de l'enfant et sur le service. Pourtant cette année alors que le service n'est doté que d'une mesure d'AJ dans ses effectifs théoriques, c'est 4 enfants d'âges primaires qui ont été accompagnés selon cette modalité.
Deux situations vécues cette année illustrent comment le service et les familles s'adaptent aux logiques administratives des mesures.
Première situation : à l'issue d'une mesure SAPMN judiciaire en 2018, le juge statue sur une fin de mesure conformément au souhait de la famille et à l'avis de l'équipe et de l'ASE. Cependant des besoins subsistent et les parents vont interpeller l'ASE et notre service pour ne pas être « lâchée ». La question du diagnostic des besoins et d'un relais par le droit commun se pose alors.

Si le diagnostic de besoin est cerné, des obstacles apparaissent pour les parents à s'adresser désormais au droit commun : la rupture d'un lien, la peur de l'inconnu, le manque de confiance vis-à-vis de nouveaux acteurs, notamment institutionnels et enfin la multiplicité des personnes à interpeller.

Cela nous renvoie à des questionnements sur nos pratiques professionnelles et organisationnelles :

- **Comment préparons-nous la fin d'une mesure ?**
- **Quelle persistance du lien nous autorisons-nous au-delà du mandat ?**
- **Comment faisons-nous bénéficier des acteurs du droit commun de la confiance acquise auprès de la famille ?**

Dans une des situations, nous pouvons penser que nous n'avons pas suffisamment pensé la question du relais pendant le temps de la mesure, ce qui nous renvoi à la première question.

Dans la deuxième situation (également un SAPMN j), le temps nécessaire à l'établissement d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe à nécessité de « se servir » d'une mesure d'AJ pour faire fructifier notre capital confiance auprès d'autres acteurs. La réponse dans ce cas à la troisième question en soulève une autre : **de quel réseau partenarial disposons-nous en amont d'une mesure ?** Il s'est avéré en effet décisif de pouvoir d'emblée interpeller un partenaire pour une présentation « sur-mesure » à la famille.

Enfin dans une troisième situation, nous avons fait le choix de prolonger un AJ qui aurait nécessité d'évoluer en SAPMN ou AED renforcée car d'une part, nous ne disposions pas d'éléments factuels permettant de judiciariser la mesure. D'autre part la peur d'un placement de son enfant entrainait la réticence de la mère vis-à-vis de mesure comportant une intervention à domicile. Nous avons alors négocié avec cette mère pour reconduire un AJ.
ASE, d'abord septique sur cette stratégie, nous a fait confiance pour la mise en place d'un AJ « haut de gamme ».
Yohan 10 ans vit dans le quartier Pissevin. Il est scolarisé en classe de CM1.
Le diagnostic préalable montrait un fort besoin d'attention qui à défaut d'être satisfait, amenait Yohan à adopter des comportements inadaptés aussi bien à la maison qu'à l'école.
A côté de ça, la mère non-francophone et peu à l'aise avec le fonctionnement institutionnel délègue une large partie de l'éducation à sa fille, sœur de Yohan. L'école primaire face au manque de réponse de la mère, s'inquiète et relance les services sociaux et l'équipe.

Les objectifs d'accompagnement étaient les suivants :

- Offrir un espace de parole à l'enfant
- Le soutenir dans l'acquisition du respect et du cadre
- Favoriser le lien entre l'école et la famille
- Favoriser sa participation à des activités extra-scolaire pour travailler l'estime de soi, la confiance et le besoin de reconnaissance par le biais d'une activité cadrée.

La poursuite de ces objectifs a mobilisé l'ensemble de l'équipe éducative, le chef de service ainsi que le psychologue de la maison d'enfants, à savoir 9 personnes (dont 2 stagiaires).
Nous avons coopéré avec 4 partenaires, club de football, l'école, le CMPP et l'ASE sur des niveaux d'information, de mise en place de projets ponctuels et de partenariat fondé sur des objectifs commun.

La mise en œuvre se quantifie de la manière suivante :

- 98 actions menées avec Yohan et se décomposant en 68 accueils sur le service (aide au devoir, jeux atelier cuisine ou de création artistique), 16 journées d'animation et 14 journées de participation à des séjours.
- 11 rencontres avec la famille ont eu lieu dont 1 au domicile, 19 « points » téléphoniques avec les parents.
- 12 rencontres partenaires + 1 échange hebdomadaire avec l'école primaire.

Le bilan que l'on peut en dresser est une nette amélioration des comportements de Yohan à l'école, et un meilleur de lien de confiance avec la mère de Yohan. La légitimité acquise par l'équipe auprès d'elle va nous permettre d'aborder les questions plus intimes de la vie à la maison.

POINTS FORTS 2019

Les actions collectives constituent une forme d'accompagnement qui complète les accompagnements individuels des enfants. Cet outil privilégié par la maison d'enfant, prend majoritairement la forme d'animation et de séjours lors des vacances scolaires.
La plupart de ces actions sont mutualisées avec d'autres services de la maison d'enfants afin d'augmenter les ressources humaines, matérielles et les configurations possibles dans la composition de groupe.

Concevoir, mener une action collective, qui plus est à visée éducative, nécessite une certaine technicité : méthodologie de projet, animation de groupe, se coordonner et communiquer avec efficience, garantir la sécurité, comprendre les éléments liés à la dynamique de groupe.
Enfin et non des moindres, l'animation d'un groupe même restreint, peut requérir une dose considérable d'énergie.
Mais ces contraintes sont à la hauteur des enjeux.
En effet, premièrement le **collectif est** parfois **plus attractif** pour les enfants que la relation duelle avec un adulte.
Ensuite l'écosystème, soigneusement préparé par les professionnels dans lequel le groupe va évoluer, constitue un formidable terrain d'expérimentation du vivre-ensemble qui va **donner-à-voir** aux professionnels alors en observation participative.
Puis un travail de restitution des observations conduit par les éducateurs et assorti d'un étayage en outils d'analyse va **donner-à-penser**.
Enfin, on va pouvoir s'appuyer sur ces analyses et réflexions empiriques et ainsi soutenir les dynamiques de changement individuelles et collectives pour le **donner-à-construire**.

Anton S. Makarenko « La Colonie de Poltava dite Colonie Gorki » (1925), *L'éducation dans les collectivités d'enfants*, Paris, CEMEA, *Les éditions du Scarabée*, 1956, p. 57

A travers **les séjours,** de nouveaux enjeux s'ajoutent :
La découverte de nouveaux sites, lieux, activités culturelles, de nouveau fonctionnement ;
la sortie d'un périmètre connu, le changement des repères ;
prendre du recul, de la distance avec son environnement familial pour mieux le penser et parfois offrir du répit

Ainsi cette année, 29 départs répartis sur 8 séjours ont concerné près d'un tiers des jeunes pris en charge (13). Si les enfants accompagnés selon des modalités SAPMN ou AEMO-R ont bénéficié prioritairement des séjours, un enfant accueilli en accueil de jour a participé à 3 séjours (Cf. vignette).
5 jeunes ont bénéficié d'au moins deux séjours.

LES PERSPECTIVES 2020

Nous engagerons plus en avant une politique d'ouverture du service sur l'extérieur afin dedévelopper les réseaux des jeunes et des familles accompagnés.
Développement du travail de réseau avec les parents : dans la poursuite du café des parents, ouverture des parents hors dispositif, rapprochement avec des dispositifs institutionnels (centre social CAF) ou associatifs du territoire.

Développement d'action avec des acteurs institutionnels et associatif (pôle quartier et mobilité centre-ville).

Mise en place d'actions axées sur l'utilité sociale et la citoyenneté des jeunes et des familles.

Parallèlement, nous poursuivrons l'élan de l'équipe à mettre en place des actions et à adopter des postures favorisant le renforcement des compétences et des responsabilités parentales.

Plus grande implication des familles aux étapes d'élaboration du projet (réunion de travail autour du Projet personnalisé, participation aux temps d'évaluation).

Sur le plan de la clinique éducative :

Poursuite de l'utilisation de nouveaux supports pour le travail en lien avec l'accompagnement psychologique : appropriation du jeu de l'oie (support pour le travail sur la communication familiale)
diversification des modalités d'expression : axe artistique (musique, art graphique, théâtre, écriture…)

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS : TONY DELABRE

LES ÉDUCATRICES /TEURS : MELISSA ALCARAZ, NATHALIE GARCIA, BADEREDDINE MANAI, ISABELLE MONTEUX, NICOLAS NIETO (EN APPRENTISSAGE)

MAÎTRESSE DE MAISON : CHRISTEL GINEYS

LES STAGIAIRES : BENJAMIN REGIPA, JENNIFER RAMOS

SERVICE CIVIQUE : LÉONIE PASCUALE

PSYCHOLOGUE : PIERRE MEJEAN

LE MIREILLE

SERVICE D'INTERNAT

Cette année l'effectif des enfants et adolescents accueillis sur le service du Mireille a été fluctuant avec en moyenne 6 à 10 enfants présents. Nous avons accueilli des situations « d'urgence » notamment des enfants très jeunes (6 et 7 ans) mais aussi de grands adolescents. Ces situations dites « d'urgences » sont des situations selon lesquelles la modalité SAPMN est effective et qui nécessitent dans ce cadre-là, une possibilité d'accueil, lorsque les conditions d'accueil au domicile parental ne sont plus satisfaisantes.
Les enfants et adolescents accompagnés en 2019 avaient entre 6 et 18 ans avec une moitié de pré adolescents et une moitié d'enfants. La verticalité du groupe a engendré quelques problèmes d'organisation du quotidien ; notamment en ce qui concerne l'aménagement des chambres, les accompagnements de plus en plus nombreux, divers et variés compte tenu des prises en charge de plus en plus complexes, comme des troubles du comportement. Nous ne pouvons pas organiser une activité par exemple de la même manière avec une enfant de 6 ans et un adolescent de 15 ans.
Une des volontés du service en fin d'année 2018 était d'individualiser les chambres pour permettre le respect de la vie privée, l'intimité, et répondre de manière plus adapté aux nouvelles problématiques des enfants accueillis. Cette année, en partie, malgré les nombreux accueils d'urgences, nous avons pu répondre et respecter cette commande institutionnelle.
Néanmoins, les accueils d'urgences effectués sur le groupe d'internat ont bousculé la dynamique du groupe. Cela a généré des difficultés pour chaque enfant dans son individualité, que cela soit dans leurs rythmes de vie ou dans l'investissement de leur place dans le groupe.
En effet dans un contexte où nous observons davantage d'enfants pris en charge souffrant de troubles psychologiques très marqués et nécessitant pour l'équipe une mobilisation de tous les instants, il semble important de ne pas être en sureffectif (au-delà d'un accueil d'urgence et dans l'attente d'une redirection….)concernant les mesures d'hébergement. Nous observons aussi, pour ces enfants en grande souffrance, la nécessité d'avoir des chambres individuelles. Le partage de celle-ci amenant souvent des conflits, des incidents et surtout un grand manque d'intimité (heure de couché, heure de levé, intimité des douches, cohabitation d'enfant avec des tranches d'âges très différentes et des problématiques très différentes.).
La volonté de répondre aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles indiquées par l'ANESM (Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), en réorganisant les chambres de manière à ce qu'elles deviennent individuelles nous a fait passer d'une capacité d'accueil de 10 lits à 6.
Nous avons tenté de diversifier nos prises en charges, notamment en menant des « Aide Educative à Domicile Renforcée » ou encore l'accompagnement d'un « Mineur Non-Accompagné ».
Ces dispositions, bien qu'enrichissantes, ne nous ont apporté la qualité de travail escompté. D'autres organisations meilleures seront à prévoir en 2020 pour mesurer si des réponses multiples à partir de ce lieu sont réellement adaptées ou non …

Cette année également a vu la concrétisation d'un projet longtemps dans les cartons, celui d'un recrutement d'un assistant familial.
Depuis le 1er mai, cette personne intervient au sein de l'équipe du Mireille. Il a pu accueillir trois enfants. Il a également participé cet été à des journées d'animation ainsi qu'un petit séjour, organisé par le service.

Organisation du service

La prise en charge des enfants au sein du service s'est déroulée 24h/24 et tous les jours de l'année.

Les actions menées

Dans la prise en charge des enfants et le lien avec les familles
Cette année encore les membres de l'équipe se sont attachés à inscrire les familles et les partenaires (éducatifs, médicaux-sociaux, culturels) dans la conduite du projet du service. Ainsi ont été organisés tout au long de l'année des rencontres :

- Avec les familles lors de « temps informels », lorsque celles-ci viennent sur le service ; ou formalisées afin de faire le point sur l'accompagnement et évaluer avec eux la progression du projet de l'enfant.

- Avec les différents partenaires (scolaires, médico-sociaux : CMPEA, associatifs, santé, etc.). une fois par trimestre, une réunion avec l'équipe du CMPEA est instaurée, pour permettre d'échanger sur les situations difficiles que nous accompagnons.

Afin de renforcer le lien avec les familles et l'équipe au sens large nous continuons à les inviter lors de manifestations aujourd'hui récurrentes telles que :

- Une soirée organisée en fin d'année scolaire. Notre partenariat avec la mairie nous a permis d'organiser cette fête à la piscine de Vauvert autour d'une paëlla. Grâce à la formation de surveillant de baignade (BNSSA) de Camille, les enfants et leur famille ont pu profiter de la piscine.

Ce fut l'occasion d'inviter les personnes importantes dans la vie des enfants de près ou de loin (familles, hommes d'entretiens, psychologue, veilleurs,…).

♦La fête de Noël s'est déroulée cette année avec toute l'équipe élargie et les enfants, au Bowling de Caissargues suivi d'un repas au restaurant le « Pata'crêpes ». Ce sont les jeunes qui ont fait la demande pour cette année, que la fête de Noël s'articule autour d'une activité exceptionnelle et d'un repas commun avec l'équipe, sans la présence des familles. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Cette année encore nous avons mis un point d'honneur à organiser des réunions de travail avec nos partenaires et l'équipe complète. Notamment deux réunions avec la présence des veilleurs de nuit et la maitresse de maison ont été organisées. Ceci permet d'échanger sur la situation des enfants et les ressentis de chacun. Suite à cette réunion et à la demande des veilleurs, nous avons fait un point sur le fonctionnement global du service. Notamment les relais chaque soir/matin, l'utilisation des fiches médicales créées en 2018, les relations avec les enfants, les améliorations à prévoir.
Ces instances de travail permettent d'adapter au mieux notre accompagnement au quotidien.

De plus, des réunions à thèmes ont lieu cette année.

D'une part, nous avons pu rencontrer des professionnels de l'Union Départementales des Associations Familiales (UDAF). L'objectif de cette rencontre était de faire connaissance puisque dans l'accompagnement social d'une famille, nous pouvons être amenés à être en lien. Mais encore, un des objectifs étaient de connaitre les déclinaisons des mesures d'accompagnements dont peuvent bénéficier "nos" usagers.

D'autres part, une rencontre a pu également avoir lieu avec le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Vauvert. L'objectif était de pouvoir là aussi, apporter un étayage sur les prestations et les accompagnements vers la professionnalisation des usagers.

Bien entendu, lors de ces rencontres le but pour nous, éducateurs du Mireille, de maintenir, développer, améliorer nos connaissances et pratiques professionnels, au travers d'une veille professionnelle à jour, fiable et pertinente.

Aussi, les instances d'analyses de la pratique menées avec l'intervenante en place depuis Septembre 2016 ont pris fin, en cette fin d'année 2019. Ces instances n'ont pas permis à l'équipe dans sa globalité de trouver assez de confiance et de neutralité, afin de renouveler ce travail de réflexion pour une nouvelle année. Nous commencerons alors pour l'année 2020 un travail d'analyse de la pratique avec un nouvel intervenant. Cette instance nous parait primordiale dans nos pratiques notamment pour avoir une vision plus large de notre travail et de prendre du recul sur des situations difficile que nous vivons au quotidien. Notamment avec l'arrivée de problématiques différentes (violence, troubles psychiques, troubles du comportement).

Dans l'accompagnement au quotidien

Cette année également, ont été menées des actions éducatives et pédagogiques auprès des enfants concernant l'hygiène dentaire, l'équilibre alimentaire, la vie en collectivité, la gestion de la violence, les risques d'internet.

La présence minimum et systématique de 3 éducateurs sur la tranche horaire du 17h-19h (temps des devoirs scolaires et des divers accompagnements) a été maintenue afin de garantir aux enfants et aux familles le maximum de temps de présence sur ce « temps fort », accompagnements aux réunions parents/professeurs, visites médicales, etc. La présence de la personne en « service civique » permet de favoriser plus particulièrement l'aide aux devoirs. Aussi, dès Septembre, l'absence de recrutement d'une personne en contrat dit « service civique » à provoquer un réel manque pour le service. Notamment, dans une nouvelle mission qui devait être « l'accompagnement d'un mineur non-accompagné en studio». Afin de pallier ce manque, un professionnel a du se détacher du groupe internat afin de proposer des temps éducatifs au sein du studio 121 et hors les murs. Encore une fois les problématiques des enfants accueillis sont tellement diverses et complexe que la nécessité d'être au minimum trois professionnels sur ce temps permet d'éviter les conflits/tensions et un accompagnement plus adapté.

Cette année davantage que les autres années, ont eu lieu des visites médiatisées enfants/parents à hauteur d'une fois par mois, intra et extra-muros. Cela dans le but de restaurer, maintenir ou développer les liens familiaux. Ces instances-là semblent avoir pour perspectives de se développer à nouveau pour l'année 2020 et demande qu'une personne se mobilise pour cette instance.

Enfin, nous avons souhaité poursuivre l'instance du « conseils des enfants ». Ces instances participatives permettent aux enfants comme aux éducateurs d'échanger autour de la vie en collectivité, de la responsabilité de chacun et de faire évoluer l'organisation du service de manière concertée (travail sur les règles de vie, sur les projets d'animations, préparation des vacances...). Etonnamment, les enfants se sont tous réellement saisis de cet instant de parole. Un cahier a été ouvert pour faire un compte rendu de chaque réunion et avoir un regard sur les évolutions.

Fin 2019, nous avons remis en place des « notes d'incidents ». Ceci permet d'une part de garder une trace écrite de l'acte posé, mais surtout de reprendre plus tard et avec l'enfant ses agissements inadaptés, en essayant d'impliquer les parents qui ont été automatiquement informés. Pour exemple, et parce que les difficultés comportementales des uns pénalisent le bien-être des autres, nous avons tous ensemble revu les règles de vie du service. Nous avons mis en place un nouveau système de sanctions et de récompense en fonction du comportement.

Point rouge pour mauvais comportement, avec une note d'incident et une sanction.

Point orange pour avertir du mauvais comportement, mettre en garde.

Point vert pour féliciter un bon comportement (aide à la vie du service, solidarité avec les autres, bonne note…), une activité récompense est alors proposée pendant les vacances.

Ces points sont décidés chaque semaine en réunion d'équipe.

Aujourd'hui le fonctionnement du service avec les règles de vie, permet à chacun de vivre ensemble plus sereinement et le cadre apporté par ces règles permet aux enfants d'avoir des repères sécurisants. Il est important de rappeler régulièrement (lors du conseil des enfants) les règles de vie.

Cette année nous avons eu besoin de réadapter régulièrement les règles car les problématiques des enfants sont de plus en plus singulières et complexes à gérer dans un collectif.

Dans l'accompagnement éducatif au travers des loisirs :

Nous avons travaillé avec les enfants et leurs familles, le choix d'une activité individuelle. Certains se sont inscrits dans un club sportif (parcours acrobatique, hand-ball). Cette année cela a été plus difficile à mettre en place car la problématique des enfants accueillis ne permet pas toujours qu'ils soient admis dans un club associatif. Mais aussi, compte tenu des nombreux accompagnements parascolaires, médicaux et sociaux ont freiné ces inscriptions.

Parce que l'éducation passe aussi par le récréatif, tout au long de l'année ont été organisées :

Des animations régulières : Vélo ; baignades ; jeux divers ; ateliers éducatifs, récréatifs et pédagogiques.

Des animations ponctuelles : Sorties culturelles (cinéma, concerts, festivals...), aides à des associations (secours populaire), fête des voisins, fêtes votives, etc.

Partenariat institutionnel : En effet pour la 4ème année, nous avons renouveler notre partenariat associatif avec l'IME "la cigale" de Nîmes. Cette année encore les enfants en situation de handicap et les enfants que nous accueillons ont pu se rencontrer et partager des moments ensembles, notamment pour le projet « RAID » organisé par le comité départemental Handisport. Dans le cadre de ce projet nous nous sommes rencontrés chaque semaine avec les jeunes de l'IME, avec des thèmes sportifs sous fond d'entrainement : course à pied, tir à l'arc, vélo et sarbacane. Nous avons été accueillis la vieille de la course au sein de l'institut de l'IME pour une nuit afin de favoriser une cohésion de groupe et de pouvoir participer à la course du lendemain à Comps.

Des animations pendant les vacances : Outre les animations à la journée, plusieurs séjours ont été proposés aux enfants du service.

Cette année les activités proposées ont été majoritairement gratuites, les enfants ont également participé financièrement avec leur argent de poche pour financer l'activité dite « exceptionnelle ». Le but étant de proposer des activités en réalité avec la situation financière des parents, ainsi que leurs montrer qu'avec peu d'argent ils peuvent faire beaucoup de choses.

De plus, il a été mené par l'équipe éducative une réflexion sur l'importance, durant chaque période scolaire et pour chaque enfant accueilli sur le groupe, d'avoir des temps d'accompagnement éducatif individuel avec un éducateur. Cela permet de donner un temps privilégié à chaque jeune pouvant porter sur une activité sportive, culturelle ou ludique. Ce projet a pour but de permettre à l'enfant de souffler de la pression du groupe au quotidien et développer une relation avec un éducateur, indépendamment du lien de référent/référé. Ainsi, « ce vécu constitué » est un élément fondamental dans la pertinence de l'accompagnement éducatif.

En effet, la prise en charge éducative des jeunes accueillis sur l'hébergement ne cesse d'évoluer. La quasi-totalité des enfants du service relève d'une mesure judiciaire qui impose qu'ils soient présents tant en semaine, que les week-ends. Aussi, nous avons estimé que pour permettre à chaque enfant de se retrouver et s'épanouir en dehors du groupe avec lequel il vit 24h/365j, il était intéressant pour leur bien-être physique, moral et social de pouvoir observer des moments individuels privilégiés.

Cependant par manque de moyen humain, il n'a pas été possible de mettre en place ce type d'accompagnement éducatif de manière systématique, lors de chaque période de vacances scolaires. Pourtant, tant les adolescents que les plus jeunes, en ont fait la demande lors des différents conseils des enfants qui ont pu avoir lieu.

Des séjours : Lors des vacances de Février et de Pâques la maison d'enfants organise des séjours interservices par tranche d'âge.
Février : Séjour à la neige (collégiens) ;
Pâques : Séjour La Canourgue (primaire).

En cette fin d'année 2019, nous avons remis en question l'intérêt de ces séjours. Notamment en raison d'un effectif conséquent (20 enfants) durant cinq jours. Lorsque nous faisons état des différentes problématiques comportementales actuelles, nous observons que la collectivité pour ces enfants devient quasiment impossible à vivre pour eux, ou en tous cas, les installent dans une dynamique peu favorable à leur épanouissement. Le rythme des séjours essentiellement basé sur une activité de journée importante ne permet pas toujours aux enfants de profiter réellement de leurs vacances.
De plus, ces séjours mobilisent des moyens éducatifs importants qui nous font aussi défaut à un moment où nous en avons considérablement besoin….
Le sentiment partagé par notre équipe sur ces séjours-là est qu'il existe un sentiment d'épuisement pour un résultat éducatif somme toutes relativement faible…
C'est pour cela que les équipes de Vauvert depuis quelques années mènent des séjours avec un petit effectif, pendant 3 à 4 jours maximum et dans un périmètre proche, pour à la fois ne pas avoir trop de distance à parcourir mais tout en dépaysant les enfants.

Vacances d'été : Séjour Pujaut (Adolescents), séjour Méjannes le Clap (collégiens et primaires), Séjour St Jean du Gard (maternelles et primaires).

DES PROJETS

Cette année a été marquée par la réalisation de nombreux projets.

Projet Aquarium : Ce projet est né par la demande de certains enfants d'avoir un animal de compagnie sur le service. Compte tenu des règles d'hygiène requises à la vie en collectivité, cela semblait difficilement réalisable. Ainsi, le choix du collectif s'est dirigé vers les poissons.
Ce projet permet de sensibiliser chaque enfants à la nature, aux animaux et aux sens des responsabilités que cela engendre (alimentation quotidienne, entretien, engagement dans la durée, règles de sécurité).

Alimentation : Pendant les périodes de vacances, nous avons fait le choix de continuer à ne pas commander de repas à la cuisine centrale, dans la mesure du possible. Malgré les contraintes liées à la prise en compte de l'hygiène et la sécurité alimentaire applicable à la collectivité, cela nous a permis de travailler avec les enfants sur l'élaboration des menus, courses, gestion du budget et de partager des moments de cuisine et des repas plus conviviaux. L'achat d'une plancha est venue permettre aux enfants de confectionner d'autres plats.
Cela a était particulièrement apprécié par les jeunes présents le weekend, notamment en période estivale afin de profiter du balcon extérieur et d'un petit collectif.

Secours populaire : Pour la cinquième année, les services de Vauvert ont été bénévoles au Secours populaire, à l'atelier jouets. Un mercredi par mois quelques enfants sont allés trier, nettoyer et ranger des jouets donnés au Secours Populaire pour ensuite être vendus aux plus démunis à de faibles coûts. C'est une instance ou les enfants se mobilisent de façon importante.

Formation de l'équipe éducative :

Deux demandes de formations ont été demandées fin 2019.
Mohamed AKROUTI a fait une demande concernant une formation de Coordination.
Camille MARIDET-JUAN a fait une demande concernant une formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale.

Projets en cours… à venir… ou à développer :

Des « outils » à avoir : Aujourd'hui nous accompagnons des situations de plus en plus en souffrance : violences verbales et physiques importantes et régulières, situations abandonniques et carences affectives, troubles du comportement …Nous ne sommes peu outillés, formés, nous les éducateurs, à y répondre de façon adaptée. Nous avons le souhait d'entreprendre des formations ciblées et correspondantes aux difficultés de la population accueillie afin de répondre au mieux à ses besoins.
Information et prévention sur le thème de la sexualité : Le sujet autour de ce thème revient régulièrement et de plus en plus tôt en terme d'âge. Nous souhaitons avec l'aide du CMPEA mettre en place des ateliers.

Un accompagnement soutenu à la parentalité : Nous souhaitons, pour l'année 2020, développer notre soutien à la parentalité. En difficulté personnelle et familiale, en précarité sociale et financière et pour certains enfants accompagnés par les services sociaux, les parents n'ont pas les moyens de faire face à leurs responsabilités et aux troubles parfois importants de leurs enfants. Nous avons constaté qu'il est urgent de les guider dans divers domaines tel que l'administratif, l'éducatif avec notamment l'importance de poser un cadre et des limites mais aussi de la considération et de l'affection à ses enfants. C'est pourquoi l'aménagement d'une pièce consacrée à l'accueil des parents a été mise en place cette année, afin de favoriser ces moments d'échanges et l'établissement d'une relation de confiance, tout en ayant un espace sécurisant et confidentiel.
Ce lieu, proche du bureau, est utilisé afin de permettre des rencontres avec les parents, avec les jeunes et leurs parents mais aussi, le psychologue et les parents/enfants. Ce lieu permet de répondre aux objectifs fixés en amont.
Ce lieu permet depuis cette fin d'année aux enfants/adolescents de s'y réfugier afin de prendre un temps calme/se retrouver, lors de crise ou d'environnement trop bruyant.
Un service plus adapté : Si au cours de cette année nous avons pu proposer des chambres individuelles à chaque enfant recueilli, (hormis les accueils d'urgence) et ainsi observer une qualité d'accueil meilleure, les trois appartements réunis qui délimite le service ne répond plus à la qualité de la prise en charge souhaitée.
Si l'implantation de ce service représente encore certains atouts (proximité de la gare, des lieux d'enseignements, etc.), les avantages d'hier sont devenus obsolètes aujourd'hui notamment en raison des difficultés comportementales des usagers, devenues incompatibles dans ce lieu d'accueil.

MOT DE LA FIN… PERSPECTIVES ET ÉVOLUTIONS

Si les deux services éducatifs Vauverdois possèdent un fonctionnement totalement différent en fonction des modalités d'intervention spécifiques, il persiste néanmoins des liens et des passerelles qu'il convient de maintenir, même si parfois la facilité d'exécution induirait le contraire….

Qu'on le veuille ou non, ces deux services sont intimement liés, historiquement d'abord (depuis 1985) mais aujourd'hui encore ne serait qu'à travers des relais éducatifs, des accueils d'urgence, ou des nombreuses activités réalisées en commun…

Il s'agit là d'une souplesse de fonctionnement réelle apportée dans la prise en charge quotidienne des enfants et leur famille qui s'exerce aussi bien sur les services éducatifs qu'à l'extérieur (école, club sportifs, partenaires divers…).

C'est là une particularité à cultiver, pas toujours aisé, mais qui constitue une originalité et une richesse de notre identité institutionnelle.

Partenariat

Lors d'un précédent bilan d'activité, nous faisions état de relations techniques compliquées avec notre partenaire essentiel de l'Aide Sociale à l'Enfance, et nous le déplorions car il venait entacher le travail quotidien et une loyauté établie avec les familles.
Cette année, avec un changement de direction au sein de l'UTASI, nous retrouvons une qualité de travail réelle, un respect mutuel du travail éducatif partagé, et une confiance retrouvée.

Moyens humains

Depuis quelques années maintenant, nous le répétons, mais nous observons un vrai changement des problématiques familiales et du public accueilli.
Cela se vérifie notamment sur le service d'internat… Parents atteints de maladies mentales, enfants avec des troubles psychiatriques, enfants sans aucune réponse familiale, mineurs non accompagnés, enfants jeunes déscolarisés…, ce public nous demande d'adapter plus encore différemment nos accompagnements, notre temps de présence, nos lieux d'accueils.
Les accompagnements scolaires, médico-sociaux (médecins, psychiatre, psychomotricien, orthophonie,…), préprofessionnels pour les jeunes en studio (accompagnements sur les lieux de travail/stage), sont de plus en plus nombreux aujourd'hui, et demandent des moyens humains adaptés et conséquents.

Afin de palier à nos difficultés nous avons recruté un assistant familial qui est venu répondre à un besoin éducatif évident, et pour lequel nous ne possédions pas encore cette spécificité d'intervention.
Même s'il est trop tôt pour en tirer un bilan exhaustif, cette réponse éducative parait être une évolution cohérente à nos missions actuelles et futures.

Par ailleurs, on constate également qu'il existe un lien de cause à effets entre la complexité des situations familiales (dangers potentiels) et la réduction des droits de visites et d'hébergements, ou la mise en place de visites médiatisées… Deux exemples : Il y a aujourd'hui d'avantage d'enfants présents sur le service (vacances, weekend) ; cela nécessite de fait un redéploiement et une mobilisation plus grande du personnel éducatif.
En raison également de difficultés parentales, les magistrats ordonnent des visites médiatisées. Ces visites médiatisées qui étaient jusqu'alors organisées par un service départemental spécifique n'est plus en mesure de les assurer. Cela nous impose d'organiser nous-même ce type d'actions (pour lesquelles l'éducateur n'est initialement pas formé) qui génère par conséquence, des temps éducatifs supplémentaires….

Ces nouvelles organisations auxquelles nous ne pouvons déroger, se traduisent par une mobilisation de l'ensemble des personnels éducatifs (et des services généraux aussi). Cette mobilisation n'impacte plus seulement l'engagement personnel du salarié, mais cela touche à de multiples adaptations et changements d'horaires de travail qui altèrent directement la vie personnelle de celui-ci.
Le manque de moyen humain et financier demande à l'équipe de fournir du travail supplémentaire, et qui reste dans tous les cas difficile.
Ajouté aux situations de stress, parfois de violences, de frustrations, ou de sentiments d'épuisement répétés, conduit inévitablement aux développements de risques psychosociaux, que nous devrons inévitablement prendre en compte un moment ou un autre…

Moyens matériels

Si l'implantation du service internat en 1982, au cœur d'une résidence de type HLM, avait sa raison d'être, la population que nous accueillons aujourd'hui au sein notre institution n'a plus les mêmes besoins en termes de réponses éducatives et sociales… Et particulièrement en ce qui concerne le lieu de vie. Ce lieu d'accueil doit aujourd'hui bénéficier de larges espaces, aussi bien intérieurs, qu'extérieurs. C'est à ce prix que nous pourrons à coup sûr offrir une meilleure qualité de service, et probablement mieux s'adapter aux changements qui s'imposent à nous.

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS : FABRICE CARREAU

LES ÉDUCATRICES /TEURS : FABIENNE ANDRIEUX REMPLAÇANTE DE CHANTAL BON (MISE À DISPOSITION SUR LES ACTIONS DU L.A.E.P.) PUIS CHLOÉ MAZELLIER, CÉLINE DELPIED (NOV. 2018/SEPT 2019) REMPLAÇANTE DE DIANA HIDECHE PUIS JUSTINE CARA (SEPT 2019/ DÉC 2019) ; MANON BOUQUET ; MOHAMED AKROUTI ; HAMID BENMESSAOUD (JUIN À DÉCEMBRE 2019), REMPLAÇANT DE CAMILLE MARIDET JUAN (MIS À DISPOSITION DU SERVICE T.E.R.A.) ; JUSTINE CARA (SEPT 2016/ SEPT 2019 EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE MONITEUR ÉDUCATEUR) PUIS CHLOÉ MAZELLIER (SEPT 2019 EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ÉDUCATEUR-SPÉCIALISÉ)
ASSISTANT FAMILIAL :LUDOVIC MAUREL
CONTRAT SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE : LOANNA BAUMAUX (2018/2019)
STAGIAIRES : ACCUEIL D'UN STAGIAIRE MONITEUR ÉDUCATEUR, DE 4 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉES (ACTION SITE QUALIFIANT), 1 ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ET 2 STAGIAIRES CFPPA.
SERVICES GÉNÉRAUX : MARTINE NAVARRO (MAÎTRESSE DE MAISON) ; DAVID DESMET (SURVEILLANT DE NUIT) ; DIDIER FRONTIN (SURVEILLANT DE NUIT) ; JAMAL BIBI (SURVEILLANT DE NUIT)

Alors que l'idée de notre Direction Générale de favoriser la transversalité de ses unités en proposant la mise à disposition de ses salariés, les mouvements du personnel éducatif sur l'année 2019 ont eu un réel impact sur le climat et la stabilité du groupe, parfois très inquiet par de nombreux changements.

Au cours de cette année 2019, le service éducatif d'accueil à la journée de l'Arlésienne a accompagné toutes modalités confondues **73 situations**, d'un large secteur compris dans un triangle géographique du Grau du Roi/St Gilles/Sommières.
Selon les modalités d'accueil cela représente une moyenne annuelle de :

- 3 situations pour la modalité Accueil de jour
- 11.5 situations pour la modalité AEDR
- 18.5 situations pour la modalité SAPMN
- 8.6 situations pour la modalité AEMOR

Cela représente également plus de 800 visites à domicile ou accompagnements individualisés **réalisés à l'extérieur de notre service**.

Journées Familles

A plusieurs moments de l'année, nous avons proposé aux familles des moments de partage, le temps d'une journée, permettant la rencontre d'une manière décalée par rapport à nos pratiques classiques, d'accueil et de visites à domicile. Pour exemple ici, nous avons proposé une sortie à la découverte du patrimoine culturel local, auquel certaines familles riveraines peuvent ne pas avoir accès pour des raisons économiques, une sortie ouverte à tous car organisée par le REAAP du GARD, mais où l'obstacle peut être constitué par la distance ou le sentiment de ne pas être légitime. Enfin un après-midi jeux, organisé par notre service et ouvert à l'ensemble des publics et personnels des services des associations membres d'AUSIRIS, dont l'objectif est de créer un moment de rencontre et de partage en famille, dans un cadre "protégé", car médiatisé par les éducateurs qu'ils connaissent, tout en étant ouvert à des personnes inconnues…

Calade

Depuis trois ans, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Social CALADE de SOMMIERES, nous proposons à des parents et des adolescents que nous accompagnons de s'investir en tant que bénévoles, aux côtés d'autres volontaires pour réaliser la collecte annuelle pour les Banques Alimentaires. Ils y sont accueillis comme tout le monde, pour l'aide qu'ils apportent, sans le "stigmate" Aide Sociale à l'Enfance et évoluent parmi d'autres personnes, qui peuvent alors contribuer à leur faire prendre conscience de certaines de leurs compétences et les valoriser...

Château d'Espeyran

Partenariat complexe à animer, entre Samuel VINCENT, l'association CURIOSITEZ! et le ministère de la Culture, il est aussi l'un des plus anciens à ce jour.
Nous avons la chance de pouvoir durant une année scolaire, dans un site exceptionnel, avec les enfants et leurs familles, filer une thématique sous ses différents aspects, artistique, patrimonial, scientifique… et pour l'année 2019, de conduire plusieurs enfants et adolescents à devenir « **les guides d'un jour au Château d'Espeyran »** : Privilège et belle découverte de soi-même!

Reportage ci-dessous en suivant le lien ou flasher le QR Code

https://youtu.be/klg1A2sPOKM

Ludothèque

La ludothèque de Lunel (34) nous permet depuis quelques années de réaliser des visites médiatisées hors de nos murs, ou de mettre des adolescents en situation d'agir au service des autres, lors de soirées jeux familles. Cette année nous n'avions pas une dynamique de groupe qui convienne pour cette tranche d'âge, mais nous avons pu continuer à nous appuyer sur cet ailleurs, encore assez proche, pour y proposer aux enfants des temps de partage avec d'autres...

Secours Populaire

Le Secours Populaire de NÎMES accueille régulièrement un petit groupe, parfois constitué de familles, pour contribuer à l'activité de son atelier de récupération de jeux et de jouets, qui seront mis à la vente pour financer les actions de l'association.
Les personnes concernées peuvent, ici aussi, se sentir utiles et capables de réaliser des actions positives…

Projet BIA

Ce projet, qui concerne les adolescents de plusieurs services de la MECS, s'appuie sur un partenariat ancien avec l'aérodrome de PUJAUT. Il a pour objectif de sensibiliser des adolescents, entre 15 et 18 ans à la possibilité d'être préparé, au sein de leur établissement scolaire, au passage du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. Nous pensons que cette démarche est susceptible de remobiliser des élèves décrocheurs scolaires, d'ouvrir des perspectives d'orientation professionnelle, ce qui répond à des problématiques fréquemment rencontrées dans nos services, à défaut de créer des vocations de pilotes…

Séjours Familles

Après de nombreuses années de mise en sommeil de ce type de projet, notre service a souhaité cet été faire l'expérience d'un séjour partagé avec des familles. L'idée est de faciliter le départ en vacances, pour des familles pour qui ce serait difficilement accessible, pour des raisons d'organisation, financières, ou parce que la dynamique intrafamiliale rend difficile de telles projections, tant les aspects négatifs et les difficultés à vivre ensembles sont prégnantes. Il a fallu trouver une juste place, assez proche pour être rassurante, mais assez à distance pour être respectueuse de l'intimité de chaque cellule familiale.
Des réunions de préparations avec les 4 familles concernées ont eu lieu au préalable, ainsi qu'un bilan commun associant d'autres familles… Ce dernier a été très positif, et a confirmé l'intérêt que chacun y trouve, ou pourrait y trouver et l'envie de pérenniser ce projet.

En quoi ce bilan est important pour nous ?

Nous avons depuis plusieurs années la volonté de proposer un espace d'échange collectif aux familles que nous accompagnons, sous la forme d'un "café des parents".
C'était sans doute, d'abord, pour nous permettre d'aborder avec eux, et différemment de la façon dont cela peut être traité en visite à domicile, des questions repérées comme communes, avec la possibilité de s'appuyer sur des interventions extérieures. Nous avons par le passé pu mesurer l'intérêt, par exemple, de nous appuyer sur l'expertise du Centre de Planification sur les questions de rapport au corps, d'éducation dans ce domaine…
L'idée de permettre à ce public de se rencontrer régulièrement, en capitalisant sur des affinités repérées ou créées lors de temps de rencontre "rituels" du service (fête de début et de fin d'année particulièrement), permettrait aussi d'envisager un accompagnement différent de notre part, puisque décalé de la relation éducateur/usager classique, pas toujours opérante.
Nous avons progressivement fait le constat du chemin restant à parcourir, et des obstacles nombreux, bien que difficiles à appréhender, avant de pouvoir réellement nous appuyer sur cette instance, en tant qu'outil fiable pour faire avancer les projets éducatifs.
Nous avons de ce fait tenté de privilégier une approche "de compromis", de "petit pas", en favorisant autant que possible les occasions de mettre en jeu la relation, de mettre en lumière les compétences, d'ouvrir un accès à des réponses, d'une manière décalée de la "relation éducative" habituellement expérimentée.
Les exemples présentés plus haut nous semblent aller dans ce sens...

Des questions spécifiques au service cette année :

Stabilité de l'équipe et sectorisation gommée :

Nous avons pu avoir le sentiment au cours de l'année que notre qualité de travail collective est en progression. Nous pensons que cela peut s'expliquer par la stabilité de notre équipe, dans un contexte par ailleurs incertain et mouvant, plutôt de nature à créer des tensions.
Depuis la proposition du département d'intégrer à notre service 8 situations supplémentaires SAPMN situées dans le secteur de Sommières, nous avons bénéficié d'un poste éducatif à temps plein (et à moindre coût, ce qui nous permet pas par exemple de bénéficier d'un local sur place pour répondre facilement aux besoins…) pour accompagner ces familles.
Après plusieurs tentatives d'organisations (sectorisation des PC) au sein de l'équipe pour mener à bien nos missions d'accompagnement et malgré l'augmentation de notre territoire d'action, nous avons opté pour intégrer le poste éducatif à l'équipe déjà existante. Notre équipe a développé ces dernières années une connaissance technique dans l'accompagnement de diverses mesures et modalités, permettant d'attribuer à chaque éducateur des AED-R, AEMO-R, SAPMN et AJ.
Le fait que la sectorisation soit moins strictement observée, avec notamment un tableau de service qui répartit la charge horaire de manière équilibrée (samedi compris s'entend), et des accueils collectifs pris en compte d'une manière différente, parce que intégralement insérés dans le fonctionnement commun, nous semblent également aller dans le sens d'une meilleure qualité de service rendu aux usagers.

Evolution des besoins repérés :

Les constats établis plus hauts n'empêchent pas de relever certaines questions spécifiques à l'année écoulée.

Ainsi, l'accompagnement d'adolescents scolarisés loin du service, la remobilisation de l'antenne d'AIGUES-MORTES ou l'absence de lieu d'accueil de proximité, pour le secteur de SOMMIERES, nous ont conduits à un travail d'évaluation de la question des repas pris à l'extérieur.
Une organisation particulière à notre service, expérimentale, a été tolérée afin de nous permettre de déroger partiellement aux efforts globaux d'économie de la MECS, en termes de prestation hôtelière. Ainsi, nous avons eu la possibilité de réaliser des accueils individuels lors de repas pris à l'extérieur, afin de favoriser un accompagnement éducatif adapté à des situations singulières, qui le nécessitait.
Nous nous étions engagés à conserver une maîtrise de ces dépenses et une lisibilité permettant d'en établir le bilan. Celui-ci a montré l'intérêt éducatif de la souplesse accordée, et la compatibilité de celle-ci avec le respect d'un budget globalement contraint.

Par ailleurs, le respect d'un élément essentiel de notre éthique professionnelle, à savoir "éviter de perturber par notre intervention ce qui fonctionne, en termes de réponse familiale" s'est heurtée plus qu'habituellement à la réalité des familles nouvellement accompagnées.
Les propositions d'accueils "classiques", sur les temps périscolaires, le mercredi après-midi en petit collectif ou durant les vacances, n'ont parfois pas été proposées et ont également à plusieurs reprises pu recevoir des réponses négatives.

Depuis quelques années, nous observons des changements dans le niveau socio-culturel de certaines familles que nous accompagnons. En effet, les parents y sont intégrés socialement par le biais de leur profession et de leur cercle de connaissances. Ils sont souvent capables de proposer des activités, des loisirs et un éveil culturel à leurs enfants, dans le cadre de clubs sportifs et autres, ou de suivre leur scolarité.
Ceci nous amène à modifier nos propositions d'accueils, qui sont pour nous un support pour entrer en relation avec l'enfant concerné par la mesure.

Comment adapte-t-on nos missions à la problématique rencontrée ?

Nous proposons diverses animations au cours de l'année scolaire et pendant les vacances scolaires en direction des enfants. Nous observons, dans ces situations, qu'un certain nombre d'accueils ne sont pas honorés, parce que les parents ne sont pas en demande de ce type de soutien, préférant l'être à domicile, dans le cadre des conflits parents/enfants, conflits entre les parents, décrochages scolaires, qui les concernent…
Nous sommes amenés à devoir développer d'autres approches, telles que des visites à domiciles plus complexes, plus longues et s'adressant à tous les membres de la famille nucléaire.
Nous rencontrons également des familles dont les parents ont dû signer une mesure d'aide éducative à domicile (habituellement une aide contractuelle à la demande exclusive des parents), sans toutefois être réellement à l'origine de ladite demande.
Ces personnes, ne souhaitant pas être stigmatisées comme "concernées par un suivi éducatif", ne participent pas non plus à nos manifestations où nous réunissons les enfants et leurs parents pour des moments d'échange et de convivialité. Tout cela dans l'objectif des créer des liens et de la relation pour pouvoir travailler par la suite des objectifs plus singuliers.

PERSPECTIVES

Ces situations “extra-ordinaires” contribuent à nourrir notre réflexion sur de nouvelles approches possibles de nos missions…
Nous poursuivrons cette année l’inscription du service dans les réflexions de cet ordre. Ainsi l’équipe, qui a déjà en 2019 soutenu activement la démarche innovante du LAB d’AUSIRIS, à travers des efforts collectifs pour qu’un éducateur y consacre du temps ou, l’engagement permettant à des familles de s’inscrire dans des projets coopératifs, en partenariat avec l’IFME, sur la question de la participation, continuera à le faire.
Elle continuera également à favoriser l’échange de pair à pair, au travers du séjour famille, des divers projets partenariaux ou du projet BIA, qui tend à favoriser cette approche auprès des adolescents.

2019

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS : FABRICE CARREAU

LES ÉDUCATRICES /TEURS : VALÉRIE ALLIER ; GHISLAIN ARNAUD ; MÉLANIE CARA ; MATHIEU JEANJEAN . STÉPHANIE THIRY ; ISABELLE RULENCE

SERVICES GÉNÉRAUX : (MAÎTRESSE DE MAISON) :

LE S. A. P. A.

SERVICE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

2019 a été **une année de transformation pour le service**, passant du Charlemagne, solution hybride d'hébergement collectif et individuel, au SAPA (Service d'Accueil Pour Adolescents) où les hébergements sont exclusivement individuels. Cette mutation décidée dès 2017 à la suite du diagnostic établi par la direction de l'établissement, correspondait à la volonté de s'adapter pour mieux répondre aux nouveaux besoins des jeunes.
Cette dynamique de changements, a cependant désorienté certains professionnels, c'est pourquoi il est primordial de saluer les efforts fournis par tous pour contribuer à cette rénovation nécessaire.

Le Service situé 27 rue Saint-Gilles, est ouvert toute l'année, 24h/24h. Il est habilité à mettre en œuvre l'accompagnement éducatif auprès d'adolescents âgés de 16 à 18 ans à partir de différentes modalités: hébergement (judiciaire ou administratif) en studio individuel, SAPMN (judicaire ou administratif).

Sa capacité d'accueil est **de 8 places en hébergement diffus** en centre-ville dont une chambre au sein de la résidence jeunes travailleurs Maurice Albaric. A cela s'ajoutent deux mesures de SAPMN. Des chambres sur le service permettent à la fois l'accueil des situations d'*accueil immédiat* liées au SAPMN et des jeunes hébergés en studios et pour lesquels un repli sur le service est nécessaire.
L'une des spécificités du SAPA est de se situer à la frontière des champs de la Protection de l'enfance et de l'insertion. Les jeunes sont conduits à prendre en charge graduellement les différentes dimensions de la vie quotidienne. L'accompagnement vers l'autonomie se réalise à partir des studios, en permettant aux jeunes de se confronter à la vie réelle.

UN TREMPLIN VERS L'INSERTION

Le service a évolué vers l'hébergement individualisé pour accentuer la préparation à l'autonomie en proposant un accompagnement croissant et modulé tout en conservant la dimension de « protection » au cœur de notre travail.

Le SAPA représente **une alternative à la collectivité**. **Un besoin repéré comme croissant chez les jeunes pris en charge par l'ASE.**

Les éducateurs interviennent assez régulièrement seuls, entre 7 heures et 23 heures. Pour les jeunes n'étant ni scolarisé, ni en formation, des activités de jour ont été proposées. Mais force est de constater, que ces propositions portées par les initiatives des professionnels n'ont pas été suffisantes faute d'une structuration au niveau du service. En fin d'année, des **emplois du temps personnalisés** ont été élaborés afin de favoriser un contenu de journée en lien avec les besoins et projets de chaque jeune.

LES 4 AXES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

♦**L'autonomie** au niveau de la gestion de la vie quotidienne, la santé et l'accès aux soins…
♦**L'insertion sociale** (aide aux démarches administratives, dont les démarches de régularisation pour les jeunes étrangers, construction/ développement d'un réseau et maîtrise de l'espace social) et **l'insertion par le logement.**
♦**L'insertion scolaire et professionnelle.**
♦**Le développement personnel et son équilibre psychoaffectif**, qui sous-tend la capacité des personne à mettre en œuvre les compétences déjà acquise et à pouvoir en acquérir de nouvelles et s'autoriser la sortie de **conduites d'échecs**.

Au vu de l'âge d'accueil, l'équipe a souhaité **maintenir les actions collectives,** notamment lors de vacances et week-end pour les jeunes étant dans l'incapacité de travailler ou étant trop fragile psychiquement. L'idée étant de cibler les jeunes pouvant être réceptifs à des actions collectives ponctuelles et non de mettre en place un collectif régulier.

ANALYSE QUANTITATIVE

L'activité est de 2297 journées en hébergement et 580 journées de SAPMN.
19 jeunes dont 6 filles ont été accompagnés durant l'année 2019 (16 en 2018).
Parmi ces **mesures 3 SAPMN dont deux ont évolué vers un hébergement après une dégradation de la situation**.
L'une de ces mesure, concernait un adolescent de 15 ans souffrant de troubles du comportement importants et dont l'accueil en urgence sur le service a duré près de 8 mois. Malgré une prise en charge à l'ITEP quelques heures par semaine, sa présence sur le service était très importante. Ses besoins d'être rassuré ont nécessité une présence importante de professionnels à ses côtés au détriment des accompagnements extérieurs ou des visites sur les studios.
De la même manière, sa présence sur le service a rendu compliqué l'accueil et l'attention portées aux autres jeunes, notamment dans des moments de détresse. L'embauche d'une éducatrice pour surcroît d'activité a pu atténuer ces difficultés.

8 admissions et **10 sorties** ont été réalisées en cours d'année dont 7 majeurs. Seul un jeune a été hébergé la totalité de l'année.

1/Terminologie moins stigmatisante que l'accueil d'urgence.

TYPOLOGIE DES SORTANTS

Homme Femme	Motif du placement	Relation parents-jeune	Relations parents-équipe	Problématiques	Insertion	Autres suivis	orientation
F	Conflit mère/fille	Peu avec le père	Oui avec la mère	Insertion pro santé Cannabis	Echecs multiples	Psychiatre CHU, Psy ASE	SAJM
F	Dépassement par les mises en danger, pas de responsables légaux	Un peu avec sa mère retrouvée	aucun	Fugue Santé Insertion pro Emprise conjoint enceinte	Echecs multiples	2nd chance	SAJM
F	MENA	Orpheline	Sans objet	ok	BEP en cours		SAJM
H	Orphelin Tutelle d'état	Orphelin	Sans objet	ok	CAP en cours	psychologue	SAJM
F	négligences	Tendue	non	Décrochage scolaire	lycée		Villa lors de la fin du collectif
H	Violences mère/fils	Quasi-rompue avec la mère	Bonne avec la mère		CAP pré-qualifiant		SAJM
F	Violences mère/fille	tendues	Oui avec la mère	Santé, relation avec homme violent	Echecs multiples		Retour domicile mère
F	Violences mère/fille	Tendues	Bonne avec la mère	Addiction cannabis, mensonges	Aucune		Fin de PEC suite à une fugue
H	Conflits mère/fils	DVH mère Téléphone père	Ok avec le père et la mère	Ok	CAP MFR	SESSAD (Itep)	Retour domicile mère réussi
H	Auteur inceste	Bonne avec père et mère	Bonne avec père et mère		CAP cuisine	SESSAD	Fin SAPMN chez le père au 18 ans

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE SAPA	
HEBERGEMENT J	14
SAPMN ADMINISTRATIF	0
SAPMN JUDICIAIRE	3
ACCUEIL DE JOUR	0
HEBERGEMENT A	2
AEMO RENFORCEE	0
TOTAL PAR MESURE	19
MOINS DE 6 ANS	0
DE 6 A 10 ANS	0
DE 10 A 15 ANS	0
PLUS DE 15 ANS	19
FILLES	10
GARCONS	9
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	7
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE HORS DEP	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	4
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	5
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H J	139
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	230
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H A	173
DEPART SERVICE VERS AUTRE SERVICE (chgt)	1
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	1
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	9
CHANGEMENT MODALITE AJ VERS SAPMN	0
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS H	1
CHANGEMENT MODALITE SAPMN VERS AEMO	0
CHANGEMENT MODALITE H VERS SAPMN	0
PEC MEDICO SOCIALE (IME, ITEP…)	3
PEC DE SOINS (orthophoniste, CMPEA…)	13

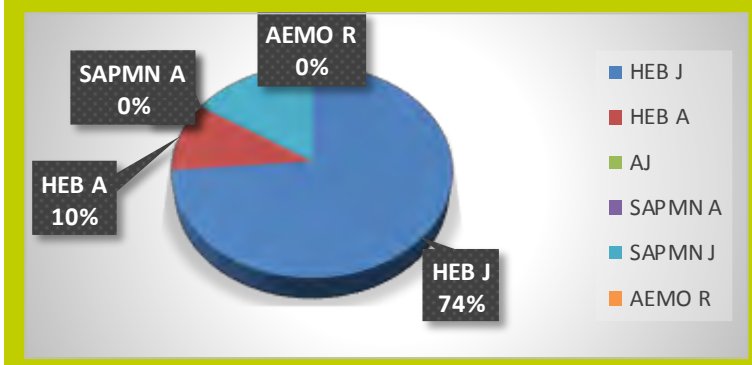

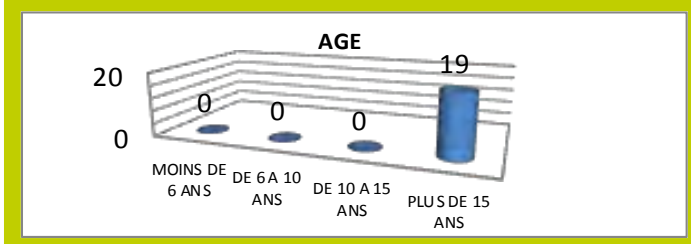

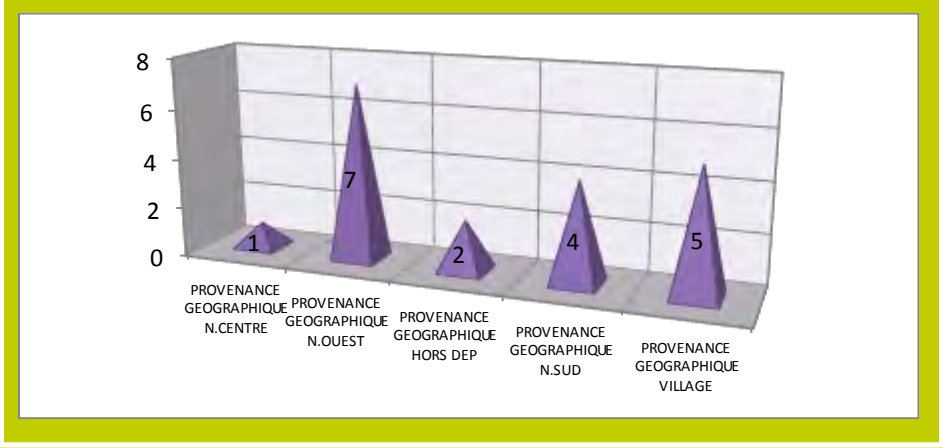

Dans la cohorte des sortants :

Les conflits quotidiens entre le jeune et sa mère sont un motif de placement dans une situation sur 2.
Dans 100% des situations, les parents étaient séparées (ou décédés).
Dans seulement 20% des situations un lien « viable » existait entre le jeune et au moins un de ses parents. Dans 4 situations nous n'avons pas pu travailler avec les parents, en inclus la situation des deux orphelins.
60% des jeunes ont quitté le service en formation ou en scolarité.

5 ont intégré le SAJM de Samuel VINCENT et **2 sont retournés au domicile d'un parent**.

Pour les 3 mineurs sortants, il y a eu une **réorientation vers la Villa de Saint-Césaire**, une mainlevée correspondant à un **retour en famille « réussi »**, une **sortie d'effectif sur décision de l'ASE suite à une fugue prolongée.**

La durée moyenne de séjour des jeunes sortis en 2019 est de 322 jours, avec 741 en maximum et 104 jours en minimum.

Le service estime sur ces 10 sorties, celles de 2 filles comme préoccupantes. L'un des aspects communs est la non-réussite à créer une relation, un lien entre ces jeunes et l'équipe éducative.

SITUATIONS ADMISES DANS L'ANNEE SAPA	
MOINS DE 6 ANS	0
DE 6 A 10 ANS	0
DE 10 A 15 ANS	0
PLUS DE 15 ANS	7
TOTAL	6
FILLES	5
GARCONS	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.CENTRE	0
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.OUEST	3
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE HORS DEP	2
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE N.SUD	1
PROVENANCE GEOGRAPHIQUE VILLAGE	1
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR H J	89
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR SAPMN J	28
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AJ	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AEMO R	0
DUREE MOYENNE DE PEC/JOUR AED R	0
DEPART SERVICE VERS HEBERGEMENT	0
DEPART SERVICE FIN DE PRISE EN CHARGE	0
DEPART SERVICE VERS FAMILLE ACCUEIL	0
DEPART SERVICE MAJORITE	3

ANALYSE QUALITATIVE

Gestion de la prise de risque.

Au mois de septembre, deux adolescentes de 17 ans hébergées sur des studios rue Catinat, se sont trouvées mêlée à un trafic de stupéfiant se déroulant à proximité.
Devant l'importance du réseau délinquant et la dangerosité pour les jeunes comme pour les professionnels, nous avons mis fin aux baux et pris deux nouveaux studios dans des quartiers calmes et plus proches du service.
Ainsi sur l'ensemble des 8 studios, le plus éloigné à ce jour est à 1,3km à pieds. La distance moyenne d'éloignement des studios est de 570 mètres.
Cette proximité est un atout pour que la venue des jeunes sur le service d'une part et le passage des professionnels sur les studios d'autre part, ne soient pas freinée par une trop grande distance, d'autant plus que l'utilisation du véhicule de service en centre-ville n'est pas appropriée.
Cet incident a révélé la **problématique de la prise de risque à externaliser l'unité d'hébergement** d'une part et de **l'évaluation en amont de l'admission, des capacités à vivre en studio sans mise en danger excessive.**

Outils de diagnostics pour évaluer l'aptitude à la vie en studio

Un tel diagnostic reste à ce jour limité et constitue un axe de réflexion avec les différentes partie-prenantes de la situation des candidats à l'admission : famille, service de l'Aide Sociale à l'Enfance, précédent lieu de vie du jeune.
C'est pourquoi suite à ce constat, l'équipe a élaboré un **sas d'admission** où chaque jeune admis est hébergé deux semaines sur le service, dans les chambres dévolues à l'accueil d'urgence.
Ce premier temps de la mesure permet **d'évaluer globalement les éventuels risques liés à l'hébergement en semi-autonomie**. L'identification des risques n'obérant pas l'emménagement souvent très attendu par les jeunes, mais **permettant d'ajuster par la suite l'étayage, le contrôle adapté.**

Procédure d'admission

Ce nouveau fonctionnement a été testé lors de la dernière admission de l'année, auprès d'une jeune fille de 16 ans dont la problématique initiale laissait penser que la liberté sous-tendue par le projet pouvait représenter un risque pour elle. En effet ses parents, l'Aide Sociale à l'Enfance et la jeune elle-même exprimaient sa difficulté à s'affirmer, à faire face à la forte influence que les autres jeunes peuvent avoir sur elle et dans une certaine mesure à une fascination pour le milieu de la rue.
L'enseignement de cette première expérience a été positif : l'objectif d'évaluation des risques a été partiellement atteint ;
Au-delà des risques, c'est une « photographie » plus large des compétences, ressources, aspirations du jeune qui sont glanées et qui vont constituer une amorce de projet personnalisé.
Lors de cette phase où les temps de contact entre la jeune et les professionnels de l'équipe sont très nombreux, la création d'un lien, d'une relation a été accéléré. L'équipe estime que ces deux semaines font « gagner » sur cette dimension du lien près de deux mois.
Pour la jeune femme, ce passage lui a permis de faire connaissance avec l'équipe, le dispositif avant d'être satellisée sur un studio.
Au final, nous constatons que ce sas de début de mesure rassure l'ensemble des acteurs.

Gestion de la violence

Les professionnels de l'équipe ont eu à contenir et parfois subir la violence dans des proportions moindres que les années précédentes. Ainsi 3 agressions verbales (menaces et intimidation) et physiques (entraînant 2 jours d'ITT) ont entraîné un dépôt de plainte.
Pour ce qui est de la violence entre les jeunes, la diminution des altercations et bagarres a été importante.

PERSPECTIVES

Stabiliser l'équipe et élaborer le projet de service constitue les objectifs principaux pour l'année 2020. Ces deux objectifs sont à aborder concomitamment car leurs interactions mutuelles participent à leur réussite, à l'image d'une boucle de rétroaction positive.

Les travaux pour un service naissant seront nombreux :

1. Déterminer la philosophie d'action en lien avec le projet d'établissement (insertion socio-professionnelle, citoyenneté et utilité sociale) ;
2. Engager une réflexion sur l'action des veilleurs sur le contrôle des studios la nuit et de la maîtresse de maison sur le service et les studios ;
3. Poursuivre la structuration du temps d'admission, référentiel des compétences et détermination du contenu de journée ;
4. Développer l'implication des jeunes et des parents aux différentes étapes du projet ;
5. Développement d'outils de diagnostic des compétences ;
6. Développer les actions collectives thématiques en lien avec un partenaire : utilisation des réseaux sociaux, la recherche de logement, les économies d'énergie ;
7. Formaliser l'action éducative liée aux studios : actualisation du règlement des studios, développer les axes du savoir-habiter, réfléchir à la pratique des Visites à domicile (VAD), articuler notre action avec celle des professionnels sur service technique lors de leurs interventions sur les studios;
8. Mettre en place un espace d'expression des jeunes et des familles.

L'ÉQUIPE

Les mouvements de personnels déjà observés en 2018 et 2017 se sont accentués en 2019.
Des départs et des remplacements (en CDD) ont été nombreux tant au niveau de l'équipe éducative que du cadre (chef de service). Soulignons que Tony DELABRE qui a succédé à Nadine GRESSIN au mois d'octobre a bénéficié d'un tuilage de deux semaines auprès d'elle.
L'absence de 4 éducateurs titulaires sur 5 pendant plusieurs mois (114 semaines cumulées) a induit un « turn-over » plus important (5 remplaçants).
Aujourd'hui, l'équipe se stabilise et se compose de professionnels consciencieux et engagés, qui du fait de leur capacité d'adaptation sont prêts à relever le défi du changement pour rester en phase avec les besoins des jeunes.
Ces professionnels anciens et nouveaux vont désormais pouvoir faire équipe autour de l'élaboration d'un projet renouvelé et de la mise en place de pratiques professionnelles partagées.

LES CHEFS DE SERVICE : NADINE GRESSIN (CHEF DE SERVICE-CDI), TONY DELABRE (CHEF DE SERVICE –CDI)
LES ÉDUCATRICES/TEURS : SIHAM BOURFOUN (ME-CDI), GUILLAUME GELY (ES-CDI), LAURE HEBRARD (ES-CDI), JÉRÔME SERODY (ME-CDI), MANUEL MENALDO (ME-CDI), VINCENT ARBEZ (ME-CDD), MARIE BENOIT (ME-CDD), MANON CORNIER (CESF-CDD), ERIKA LAROUZE (ME-CDI), ADELINE MAGNIER (ES-CDD), MORGANE MESLARD (ME-CDD).
L'APPRENANTE : PAULINE BARBERIS : STAGIAIRE ES
LES VEILLEURS : BIBI JAMAL, OMAR DAOUDI, NABIL LAMRABAT, RÉGIS LEDUC,. DANIEL LIPAI,
LA MAÎTRESSE DE MAISON : RENÉE NAVARRO.
LE PSYCHOLOGUE : PIERRE MEJEAN

Le Service d'Aide aux Jeunes Majeurs

Introduction

L'espace jeune majeur de l'association SAMUEL VINCENT accompagne des jeunes adultes de 18 à 21 ans en difficulté sociale et souvent sans ressource familiale ou solution d'hébergement. Nous proposons la mise en œuvre d'un contrat d'Aide au Jeune Majeur, signé entre le Conseil Départemental et le jeune adulte, au travers différents outils, réseaux, d'accompagnement et de soutien.
L'activité du service des jeunes majeurs en 2019 évoquera les profils de ces jeunes, le contexte dans lequel ils évoluent pour ensuite aborder les bases de l'accompagnement proposé au SAJM puis l'activité 2019 et ses perspectives 2020.

Le profil de jeune majeur en 2019

La situation économique de notre département, parmi les plus précaires, a une influence sur les profils et motivations des demandes d'accompagnement « jeunes majeurs ». En effet, 75% des jeunes majeurs suivis par le SAJM, en 2019 sont orientés par les services sociaux du département du fait d'une précarité sociale, familiale, psychologique avérée.
Leurs parcours révèlent ainsi d'une part des blessures et traumatismes que l'institution protectrice, pour ceux concernés par des placements, n'a pas toujours su apaiser les séparations, ruptures, traumatiques de l'enfance.
Le passage à la majorité, devient pour certain un enjeu multiple et complexe de liberté, d'espoir d'autonomie, mais aussi d'angoisses face à des injonctions de réussite, porté par un contexte consumériste auquel ils ne sont pas préparés. Lorsqu'il est accompagné, ce parcours de jeune adulte permet de soutenir une prise de conscience de sa future vie de citoyen, qu'il doit construire avec son histoire, de façon résiliente ou pas.
Sans contester les objectifs de remobilisation scolaire ou professionnels, de nombreux jeunes majeurs s'engagent d'abord dans une nouvelle expérimentation du lien familial, mis à mal parfois par des interactions judiciaire. En effet, l'évolution économique locale et sociétale reste défavorable à l'insertion socio professionnelle des plus fragiles, à fortiori des jeunes adultes non expérimentés, à cette réalité pragmatique, économique sans droit au doute émotionnel. Nous constatons ainsi l'évolution des difficultés d'accès pour certains à la formation, déscolarisés et parfois en échec sur leurs apprentissages antérieurs.
L'ambiance générale anxiogène et violente apparue ces dernières années, qu'ils absorbent, a un impact invisible mais destructeur sur leur capacité d'initiative. Qu'elles soient écologiques, sociales les manifestations généralisées de la précarité, les violences mise en avant dans les rapports et les relations humaines fragilisent ces jeunes, les isolent parfois dans des comportements inappropriés et centrés sur l'immédiat et l'urgence. Alors qu'ils franchissent un stade vers l'autonomie, qui nécessite le temps de l'appropriation et d'un apprentissage ritualisé, les institutions d'insertion sociale (administration, emploi, logement, santé) par des nouveaux modes de relations déshumanisés et informatisés leur opposent le contraire .
En ce sens, l'injonction d'une autonomie assumée avant leur 21 Ime anniversaire peut être forte et contraignante de la part du financeur vis-à-vis du jeune adulte fragilisé par un parcours de vie chaotique et un contexte sociétal en évolution permanente.

Les bases de l'insertion sociale des jeunes majeurs

Les objectifs individualisés et confidentiels de la prise en charge contractualisés par le conseil départemental, visent principalement à la mobilisation personnelle et professionnelle du jeune adulte aux fins de son indépendance et la sécurisation des ressources aux termes ultime de ses 21 ans. Néanmoins, le projet de service nous permet d'élaborer et de construire avec chacun un accompagnement répondant aux attentes de la collectivité et de celles du jeune adulte.
En effet, bénéficier de ressources financières, d'un toit n'est pas un privilège, ni un acquis.
Il s'agit avant tout de moyens pour « construire » l'avenir du jeune majeur. Le Contrat jeune majeur authentifie dans un premier temps des engagements réciproques (entre le jeune adulte et la collectivité territoriale solidaire ainsi que le rôle, la mission d'accompagnement du service éducatif. La faisabilité de ce contrat est co-évaluée, réajusté au travers des rencontres régulières sur le service dans des espaces de bureaux dédiés aux entretiens ou au domicile du jeune majeur lors de rencontre programmées et sous l'autorité du chef de service de L'ASE.

Stabilité par le logement

Les jeunes adultes se voient ainsi proposer par l'association un logement mis à leur disposition « signifiant » de leur statut d'adulte citoyen, d'autre part l'accompagnement éducatif distancié dans un cadre contractuel et citoyen leur permet d'expérimenter des choix et des décisions dans leur projet de vie.

- ⇒ 23 studios meublés en location répartis dans toute la ville.
- ⇒ 3 studios/chambres sont également loués par convention au sein des Résidences jeunes (Gaston Doumergue et Albaric)

Le concept d'appropriation de l'espace, « *il n y a pas d'être sans lieu d'être* »

La mise à disposition d'un espace personnel « appropriable » pour le jeune adulte, est le socle de notre action éducative. Il nous permet d'agir sur le développement personnel, de prioriser l'accompagnement individuel et de favoriser l'insertion socio-professionnelle sur la base d'objectifs partagés, et négociés. Celle-ci lui permet également de poser de nouvelles bases de la relation familiale, par la médiation éducative possible et non imposée de par la majorité.
Cette installation dans un logement qui lui est attribué, met en jeu pour le jeune accompagné **trois leviers** de son autonomie et de sa construction adulte et citoyenne :

La dimension identitaire: Soit la possibilité d'échanges interactifs entre l'individu lui-même et l'espace où il exerce son « être social », son identité., sa citoyenneté
C'est par exemple, disposer d'une adresse personnelle nominative, signifiante de son existence et de sa place de citoyen domicilié, au regard de la société, revenus administration CAF CPAM, recherche d'emploi et ou de formation etc

La dimension relationnelle et intime : Soit la possibilité offerte par le lieu de rencontre entre personnes (invitations, cohabitations ponctuelles etc.) et d'en définir, construire ses propres limites sous la médiation éducative.

La dimension temporelle : Soit l'inscription pour un temps donné (celui de la mesure, échéance) dans un lieu donné. En lien avec la dynamique et l'engagement nécessaire constructif de son avenir.

Les entretiens individuels et les accompagnements dans les actes quotidiens

Ces différentes rencontres éducatives rythment et cadencent la relation éducative et la mise en œuvre du projet individuel et entretiennent l'obligation réciproque responsable sans laquelle l'engagement n'a plus de sens éducatif. Ainsi stabiliser leur parcours de vie, trouver les ressources qui les rendent acteurs d'une nouvelle dynamique sont les objectifs secondaires (Déménagement, scolarité, les démarches de soins ou administratives : banque, caf, sécurité sociale…).

En général, la prise en charge d'un jeune majeur nécessite donc une mise à plat :

- De sa situation administrative, aux regards des droits sociaux et civils à activer.
- Du suivi médical et des soins prioritaires à mettre en place.
- D'un projet professionnel et/ou de formation, et du calendrier pour sa mise en œuvre.

L'accompagnement personnalisé mobilise de fait **un réseau d'acteurs et de partenaires** institutionnels, externes à l'institution et spécifiques en fonction du domaine d'intervention.

L'accompagnement aux droits :

Par ailleurs la population arrivée sur le service en 2019 (16 admissions) reste majoritairement âgée de 18 ans, soit 75% et en demande d'aide dans la mise en œuvre de leur autonomie du fait souvent d'un contexte de précarité familiale.
Les démarches administratives nécessitent parfois des qualités de patience, de diplomatie et de persévérance, ce qui n'est pas l'adage des jeunes en précarité reçus au SAJM. Ces démarches essentielles pour l'accès aux droits et à une citoyenneté administrative ressemblent à un parcours du combattant et le service agit en soutien, en tiers, auprès des organismes (CAF, CPAM) pour l'obtention de la CMU, de la carte d'identité, de la carte de séjour pour les étrangers.

La scolarité/formation professionnelle :

L'équipe éducative s'implique dans les démarches scolaires en lien avec les établissements scolaires (Conseillé Principal d'Education par exemple) de manière à soutenir, évaluer l'assiduité et l'engagement du jeune dans sa formation. 50% en 2019 ont suivi un parcours scolaire ou de formation qualifiante.

L'Insertion professionnelle :

L'agence pôle emploi, met à disposition de l'établissement plusieurs dispositifs, rendus accessibles par l'intermédiaire d'une convention de partenariat pôle emploi mission locale club d'entreprise.
L'application « EMPLOI STORE », développée par POLE EMPLOI, permet par son interactivité de mobiliser chacun sur la visualisation des critères d'accession à l'emploi (simulation d'entretien d'embauche, retour d'expérience métiers etc.…).
En 2019, l'équipe du SAJM a permis l'accès à l'emploi de 5 jeunes majeurs (3 CDI et 2 CDD). 3 en cursus scolaire, 2 en alternance, 8 en recherche d'emploi.
Acteur incontournable de l'orientation et la recherche d'emploi des jeunes de moins de 25 ans, **la mission locale** accompagne de façon intensive des jeunes dans leurs projets professionnels, en complément de l'action éducative globale du service. Elle met en œuvre notamment la Garantie Jeune, dispositif d'attributions de ressources minimum pour les jeunes de moins de 25 ans. Ce dispositif permet d'associer à une remobilisation professionnelle, premier pas vers la recherche d'emploi et/ou de formation. A une rémunération mensuelle.

La Santé :

Si la mise en œuvre du questionnaire médical est dans un premier temps, simple à aborder, le suivi en lui-même nécessite un temps un peu plus long, pour une mise en confiance. L'orientation pour la prévention des risques et l'accompagnement vers les spécialistes (Addictions, Gynécologie, soins psychologiques etc...) est souvent délicate.
L'appui de notre psychologue clinicien est un relais parfois fondamental à cet accompagnement pour le jeune adulte « à prendre soin de soi ».
La Maison des Adolescents du GARD, partage et soutient nos actions en facilitant l'accès au réseau de professionnels de la santé.
De même, au travers l'équipe service psychiatrique du CHU ou d'urgence, ont su répondre aux attentes et répondre avec beaucoup de professionnalisme à diverses demandes d'interventions
L'association LOGOS fut également mobilisée sur l'accompagnement difficile de jeunes dépendants aux stupéfiants.

Les jeunes migrants un public fragile, spécifique à nos missions

En 2019, 11 jeunes adultes, soit 25% de nos accompagnements 2019, ont concerné un public migrant issu de la protection de l'enfance et orienté par les services dédiés de l'ASE du Gard et hors Gard. Ces jeunes gens par leur parcours migratoire, nécessitent une multitude d'interventions et une adaptation susceptible de garantir leur protection, leur régularisation administrative et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
Néanmoins sur les 4 situations MNA ayant mis fin à leurs prise en charge en 2019, 100% ont vu leurs situations administratives régularisées avec un travail, employés en CDD CDI et logés.
Bien souvent exemplaires dans leurs motivations et leurs comportements citoyens, ils participent activement à la vie du service.

De nouveaux droits et de nouveau enjeux territoriaux et nationaux pour les jeunes majeurs

L'association Samuel Vincent, le département du Gard sont depuis de nombreuses années acteurs de la prévention des sorties sèches des jeunes atteignant leurs majorité avec la participation au PDALPD, comite de logement jeunes, de Nîmes métropole et autres instances. C'est devant le constat préoccupant des chiffres de la précarité des jeunes que les autorités sanitaires et sociales se sont mobilisés en 2019 pour lutter contre ces sorties dites « sèches », de toute aide et soutien éducatif à des jeunes devenus majeurs.

Le SAJM fut l'hôte de la visite, le 27 mai 2019, de Madame BOURGUIGNON Présidente du groupe de l'assemblée, en charge des jeunes majeurs sortants, députée en charge de la lutte contre les sorties sèches.
En effet, Monsieur Adrien TAQUET, secrétaire d'ETAT AU MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE a annoncé cinq engagements de l'état* pour soutenir les jeunes issus des parcours ASE dans leur accompagnement au-delà des 21ans.
Dans le Gard, l'association ALG fut mandaté par le conseil départemental pour accompagner le SAJM dans ces orientations de préventions malheureusement aucune des 6 situations prescrites à cet association n'ont abouti à l'obtention d'un logement ou d'un accompagnement spécifique.

ANALYSE QUANTITATIVE

La nouvelle organisation du service, mise en œuvre en 2019, a renforcé l'activité du SAJM avec un taux d'occupation à 99 % **pour 42 jeunes majeurs accompagnés.**

La Capacité d'accueil autorisée est de 22. Néanmoins, le service a pu bénéficier d'un redéploiement d'une mi-temps éducative pour soutenir son développement et son activité en 2019 au-delà de l'agrément de 22.

L'activité en quelques chiffres :

7962 journées réalisées /8030 possibles **soit 117 % du taux d'activité +16%**
42 jeunes ont été suivis durant l'année 2019 dont 2 Hors département
16 admissions et 11 sorties pendant l'année 2019.
7,8 mois d'accompagnement en moyenne par jeune majeur.
10 jeunes sont originaires de pays étrangers : migration économique ou en demande de protection. **Soit 25% de notre activité**.
La répartition des sexes : 22 jeunes femmes et 20 jeunes hommes.

Les âges moyens de prise en charge à :

- **L'admission en 2019 sont de 75% 18ans - 12,5% 19 ans - 12,5% 20 ans**
- **Les sorties en 2019 sont de 27% 19, 20,21 ans et 19% à 18 ans.**

En 2019 :

- 8 jeunes majeurs ont quitté le service pour intégrer un appartement autonome et privé.
- 3 se sont installés en hébergement précaire.

PROVENANCES

Géographiques :

- 40 Gard et 1 Hérault et 1 Haute Garonne

Il est à noter, la collaboration étroite née en 2019 avec le Département de la Haute Garonne et de l'Hérault pour accueillir des situations de migrants orientés par la plateforme d'orientation Toulousaine DAEOMI, ainsi qu'une situation de l'Hérault correspondante à un projet d'insertion sur le territoire gardois.

Institutionnelles :

- 9 sont issus des services de la Maison d'Enfants Samuel VINCENT.
- 31 ont été orientés par les services sociaux du département ayant pu bénéficier pour certains de mesures de protection en discontinu.
- 2 Hors département

LES PERSPECTIVES 2020

Il est donc important d'évaluer le contexte sociétal, dans lequel ces jeunes gens fragilisés sont sommés de réussir leur insertion socio professionnelle, pour développer une stratégie d'accompagnement collaboratif, en replaçant le jeune majeur au centre de son insertion.

Cette évolution contextuelle doit nous mobiliser vers un accompagnement qui prenne en compte la fragilité de ces jeunes gens, tout en soutenant la confiance en eux par une relation distanciée mais authentique et engagée. L'accompagnement restera individualisé tout en s'appuyant sur le réseau d'acteurs pour favoriser les inters actions et l'étayage.

Le logement des jeunes constitue donc un outil d'appropriation, d'identification, distancié de ses relations familiales et fondatrice de sa relation au monde et de son insertion. Il en fait l'expérience dans ses échanges éducatifs, avec le droit à l'erreur dans une confrontation au réel de ses ambitions, de ses rêves et des ressources nécessaires. Il prend alors confiance en ses potentiels de travail et d'autonomie, qui restent une des clés de la liberté tant espérée..

L'ÉQUIPE

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF : RÉMI-NOËL GALLETIER

LES ÉDUCATEURS : ALAIN DUVILLIÉ ; THIERRY FORESTIER

LES SERVICES SUPPORTS

⇒ Une sécurité et une qualité grâce à la mutualisation
⇒ Des services supports mutualisés et performants
⇒ Avec des outils et processus adaptés au contexte actuel

Des services opérationnels construits pour répondre au mieux :

- aux besoins des usagers
- aux appels à projets mutualisés, en étant efficient, optimal et inclusif et ainsi renforcer la pertinence des réponses apportées

Pour répondre à ces objectifs, la construction de nouveaux services supports AUSIRIS et un Conseil en Direction, instance ressource des échanges et partage des pratiques regroupant les directeurs de chaque entité et déclinant la stratégie AUSIRIS pour l'ensemble des associations

Un service Administratif et Financier / 8,4 ETP

Mise en place de procédure partage : régie, communication interne , procédure écrits, réponse aux appels à projets et développement de recherche de fonds, développement des outils, harmonisation du logiciel et plan comptable , suivi indicateurs d'activités, gestion vie associative.

Un service Ressources Humaines (pôle administratif et formation, pôle paye) : 3.4 ETP

Continuité de l'activité, audits de fonctionnement, harmonisation des procédures, mise en place de contrat unique, interface logiciel (octime, EIG), paye, déclarations sociales, veille juridique, lien avec le pôle financier pour consolidation des lignes budgétaires.

Un service Technique et Achats/Logistique : 8 ETP

Redéfinition des fonctions et création d'une mission d'acheteur, développement de la mise en concurrence, suivis budgétaires et mise en place de contrôle des dépenses/factures, mise en conformité (SSI)

Un service Informatique et Télécommunication : 2.08 ETP

Renégociation du contrat impression / copieur, mise en place et suivi de la RGPD, mise en place de procédures, définition des populations informatiques sur le réseau partagé

LA FONCTION TUTORALE

Introduction

Historiquement, l'Association Samuel Vincent a toujours mené une politique institutionnelle favorisant l'accueil et l'accompagnement de stagiaires. Cette volonté s'est concrétisée en 2007, lorsqu'elle a obtenu le titre de « site qualifiant ».
L'obtention de ce « label » a néanmoins imposé un cadre réglementaire à l'accueil des stagiaires, d'une part la mise en œuvre d'un projet d'accueil établi par le site qualifiant, d'autre part, une convention tripartite précisant les engagements réciproques des signataires, à savoir l'établissement de formation, le stagiaire et l'association en tant qu'organisme d'accueil, mais encore, la formation de référents professionnels (tuteurs, maîtres d'apprentissage).
De plus, la qualité de « site qualifiant » amène, notamment, à une formation pratique de qualité se référant au projet d'établissement et participant à l'acquisition de compétences, dans chacun des domaines identifiés dans les référentiels professionnels.
Ainsi, au fil des ans l'association Samuel Vincent s'est engagée dans la formation d'une équipe tutorale qui comporte aujourd'hui 9 « tuteurs référents » et « maîtres d'apprentissages » occupant différentes fonctions (Éducateurs, secrétaire, CDS), sur la MECS interviennent 6 tuteurs, sur le secteur de la prévention spécialisée : 3 tuteurs. Sur les 9 tuteurs, 2 ont été formés au cours de l'année 2019 pour répondre aux besoins d'accompagnement du secteur de la prévention spécialisée.
Les tuteurs référents/maîtres d'apprentissages assument des fonctions diverses sur l'établissement et accompagnent des stagiaires et apprentis sur l'ensemble des services de l'établissement, implantés, sur le secteur du Gard.

L'activité tutorale en quelques chiffres…

En 2019, 42 stages de natures et formes différentes au sein de la MECS et de la Prévention Spécialisée ont été pourvus et ont été bénéficiaires de l'accompagnement de l'équipe tutorale tout en respectant le plafond légal d'accueil de stagiaires limité par la loi du 10 juillet 2014. Au vu de la taille relativement importante de l'Association, le respect de ce cadre exige une vigilance accrue et une concertation permanente entre les chefs de service, l'équipe tutorale et le service des ressources humaines pour vérifier la faisabilité d'un stage. A ces accueils de stagiaires, se rajoute l'embauche de 2 contrats civiques pour répondre à différentes problématiques rencontrées telles que la précarité scolaire voire de la déscolarisation : arrivée de Mineurs Non Accompagnés, enfants en échec scolaire soit par déficience, carence ou inadaptation sociale. Ces contrats civiques ont bénéficié de l'accompagnement de l'équipe tutorale pour se former sur le dispositif de la protection de l'enfance mais aussi pour alimenter leur propre parcours professionnel (préparation aux sélections ES, renseignements sur la voie de l'apprentissage…).

Nous avons accueilli durant l'année 2019 :

Au sein de l'équipe de direction : 1 stagiaire CAFDES

Au sein de la MECS : **25 stagiaires du pôle éducatif.**
Dont **6** Éducateurs spécialisés stagiaires; **8** Moniteurs éducateurs et **7** stagiaires spécifiques concernant les « Actions Site qualifiant » : **3** Villa-Nîmes Saint-Césaire ; **4** Vauvert Mireille.

Présélection ES pôle emploi : 1

Stage immersion pro 3ème : 1

Pour le secteur prévention spécialisée : 5 stagiaires du pôle éducatif
Dont **2** moniteurs éducateurs et **3** éducateurs spécialisés**. 2** stagiaires du pôle animation.

L'accompagnement des apprentis : 7 apprentis accompagnés sur l'année du pôle éducatif dont 4 qui évoluent au sein de la MECS.

Pour le pôle administratif : 0 stagiaires du pôle administratif

L'accompagnement des divers contrats aidés et civiques :
L'accompagnement des divers contrats aidés, civiques **du pôle administratif / financier** qui sont arrivés à échéance en 2019 n'ont majoritairement pas été renouvelés et, lorsqu'ils l'ont été, le tutorat a été relayé à des Responsables de services. De la même façon pour un contrat d'apprentissage recruté en septembre 2019, sa responsable a été désignée tutrice.

Pour le pôle éducatif, 3 contrats civiques : 1 sur le pôle Vauvert qui terminait son contrat initié en 2018 et 2 sur le pôle Nîmes qui ont débuté en novembre 2019.

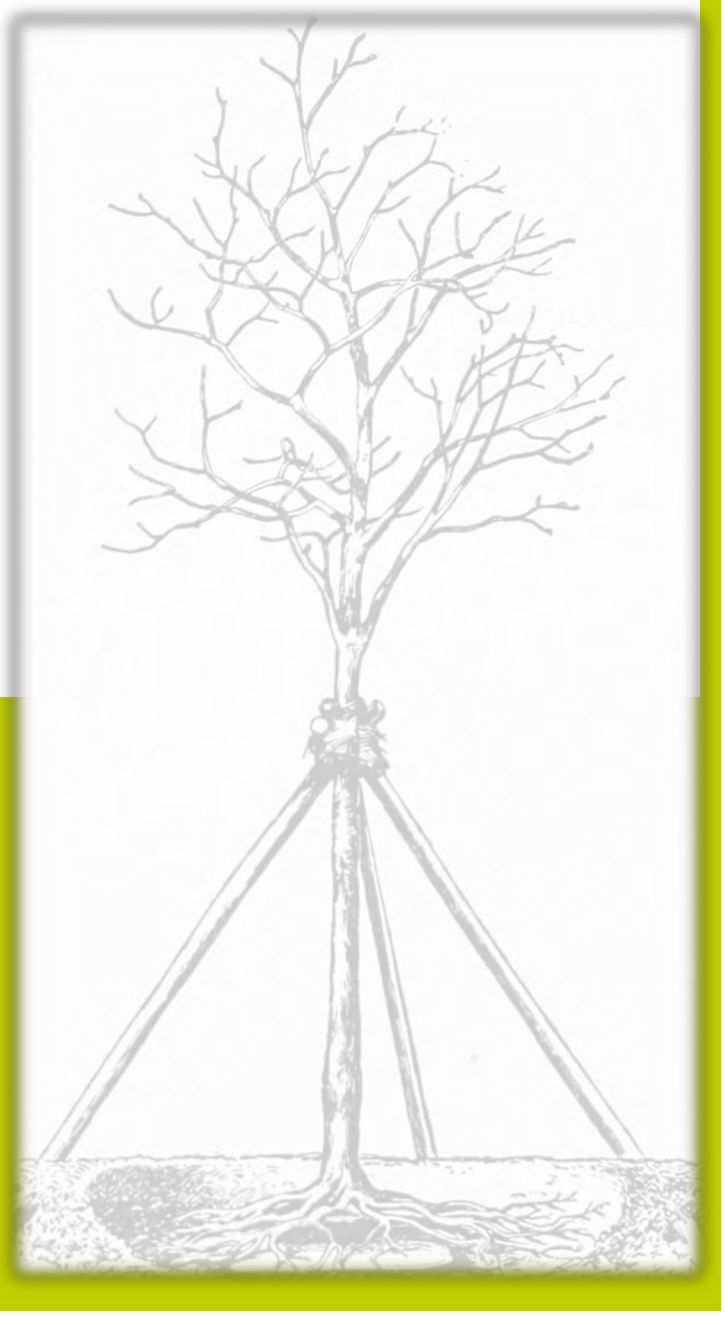

L'activité tutorale en quelques lignes…

L'équipe tutorale se réunit à minima 2 fois par trimestre voire plus selon les différents projets : apports théoriques auprès des apprenants supposant des temps de concertation et de préparation, accueil et accompagnement des actions site qualifiant, ou encore pour des sujets précis tel que la GPRD, la réforme des diplômes en travail social…

Les actions de l'équipe tutorale sont diverses et sont en direction de différents bénéficiaires :

En direction des stagiaires :

Stage en alternance intégrative :

- Un groupe de 3 étudiants ME intervenant à la Villa Nîmes Saint-Césaire sur l'action : « Développer des modes de communication sur l'ouverture d'un nouveau service de la MECS en direction des partenaires, des familles et du voisinage. »
- Un groupe de 4 étudiants ES intervenant sur le service de Vauvert "Le Mireille" sur l'action: " Soutenir un raid sportif en partenariat avec un IME mixant ainsi les publics MECS et IME et promouvoir un séjour à la neige pour ce même groupe d'enfants".

Rencontres stagiaires mais aussi apprentis, contrats aidés et nouveaux professionnels autour de thématiques en lien avec leur formation ou la pratique de leur profession (formation théorique) 1 fois par trimestre.
Stage d'immersion inter secteurs (Protection de l'enfance/prévention spécialisé) : 1 fois pour une apprentie.

En direction des apprentis :

- Assurer 10h d'accompagnement mensuels auprès de l'apprenti (écrits, mise en lien avec les personnes ressources internes et externes à l'institution). Il est important de préciser ici qu'il s'agit là d'une velléité institutionnelle de maintenir ce confort dans les modalités d'accompagnement étant donné que le dernier accord de branches ne rend plus obligatoire ces 10h d'accompagnements et laisse l'employeur seul dans l'appréciation des heures d'accompagnement à accorder ou non.

- Visite d'installation, visite employeur (rencontre de l'apprenti, du maître d'apprentissage, d'un formateur de l'UFA, du chef de service, du tuteur de proximité sur le terrain employeur) L'objectif est de faire le point sur sa formation de favoriser l'acquisition de compétences afin que la personne puisse continuer son apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

- Comité de liaison : rencontre Maître d'apprentissage et CFA au sein d'une école de formation (1 fois par trimestre et par centre de formation) qui donne lieu à des comptes rendus à l'équipe tutorale et la direction.

- Comité de perfectionnement rencontre maître d'apprentissage engagés dans ce comité, représentants des centres de formation et CFA (1 fois par trimestre)

En direction des professionnels de l'Association :

Veille professionnelle auprès des équipes éducatives concernant l'accompagnement des stagiaires notamment au niveau des évaluations de terrain et sensibilisation sur la réforme des diplômes en travail social.

- Accompagnement de personnel éducatif dans le cadre de la VAE : 1 personne.
- Préparation aux concours de sélection : 2 salariés en contrat aidé ont sollicité Mme ADEL pour la préparation aux sélections.

En direction des partenaires :

- Intervention IFME (analyse de la pratique, DF 1, DC 3, DC4 « protection de l'enfance » sélection d'entrée en formation, jury de certification…)
- Intervention IFOCAS (Management, expertise technique…).
- Témoignages professionnels autour de l'Action Site Qualifiant (IFME).
- Témoignages professionnels dans le cadre des formations de tuteur/ Maître d'apprentissage. IFOCAS, le 25 novembre 2019 et IFME à chaque session de formation.

LES PERSPECTIVES 2020

Maintenir une dynamique de rencontre de l'équipe tutorale en y associant à certains moments l'équipe des Ressources Humaines.

- Formation théorique pour l'accompagnement des "services civiques"
- Continuer à informer le dossier sur le serveur contenant les documents de référence ainsi que le tableau chronologique de nos interventions.
- Protection des données - Mise en place d'un dispositif concernant l'éthique et la déontologie, les enjeux : la GPRD. Si ce point était déjà en perspective l'année dernière, il s'agit maintenant de sa mise en place concrète dans le dispositif d'accompagnement des apprenants.

POUR L'ÉQUIPE TUTORALE,

MADAME S. ADEL, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE
MADAME P.. LIPAÏ, CHEF DE SERVICES ÉDUCATIFS
MADAME K. VANDENAWEELE, SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

www.samuelvincent.fr

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1892
SAMUEL VINCENT - ADRESSE POSTALE : 365 CHEMIN COMBE DES OISEAUX–CASTANET 30900 NIMES–FRANCE
SIREN 775 911 563 – APE 9329 Z
T. 04.66.38.84.00.–MAIL SECRETARIAT@AUSIRIS.ORG

Associations Unies en Services, en Ingénierie et en Ressources, pour l'Intervention Sociale